

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1592 – 15 janvier 1999 – prix : 9F

CHEVÈNEMENT-JOSPIN

DE LA DÉMISSION

FACE AU CHÔMAGE,

AU DISCOURS

SÉCURITAIRE

(p. 2)

Dans les entreprises

• **LES 35 HEURES**

À LA SAUCE AUBRY

EDF-GDF

Air-France

(p. 4-5)



• **À LA POSTE**

Économies

de personnel,

pagaille informatique

(p. 12-13)

Rhône-Alpes

QUAND LA GAUCHE...

FAIT ÉLIRE LA DROITE!

(p. 3)

M 6189 - 1592 - 9,00 F



SOMMAIRE

35 heures

- 4/5 - Les 35h à la sauce Aubry
- EDF-GDF : un accord qui va coûter cher au personnel
- Air France : grève contre le projet d'accord

Leur société

- 6 - Martinique : les patrons de la banane doivent céder
- Voile : la pression intégriste
- 10 - Insécurité routière : l'exemple de l'Isère
- Le LP Sonia-Delaunay (près de Lille) en grève
- 16 - Réédition de *Tintin au pays des soviets*

Tribune

- 6 - Baisse des retraites, maintien du chômage, l'avenir selon Jospin

Politiciens

- 7 - Le programme de Cohn-Bendit, le chantre vert du capitalisme

Europe

- 8/9 - Grande-Bretagne : la santé (de moins en moins) publique
- Italie : un pacte très «social»... pour le patronat. D'Alema chez le pape
- Un parfum de scandale... européen

Dans les entreprises

- 11 - Au service télécom de la SNCF
- Les cheminots du «train des Pignes» à Nice toujours en grève
- Hopitaux publics : des crédits... pour réduire les effectifs
- 12/13 - La Poste : panne informatique et drame social
- 14 - Fonderies Montupet (Nogent-sur-Oise)
- Sollac Montataire (Oise)
- Rhodia - Pont-de-Claix (Isère)

Il y a 80 ans

- 15 - Janvier 1919 : quand les sociaux-démocrates allemands faisaient assassiner Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht

Dans le monde

- 16 - Madagascar : avec la misère, la peste

Chevènement et Jospin

SUR LA VOIE SÉCURITAIRE

Chevènement est revenu de son voyage «sur l'autre rive» en répétant, sans le changer d'un iota, son discours sécuritaire et anti-immigrés. La loi est la loi, a-t-il répété sur tous les tons. Rompez, y a plus rien à discuter! Il n'a cure que ces lois soient injustes et posent bien plus de problèmes qu'elles n'en résolvent.

Revenant sur la question des sans-papiers dont la régularisation a été rejetée, il persiste dans son refus de faire machine arrière sur les décisions prises, campant sur le pseudo raisonnement qui consiste à prétendre que si l'on transgresse la loi, ce serait le désordre et l'afflux de tous ceux qui fuient la misère ou la guerre dans leur pays. Comme si cette misère, dont des pays comme la France sont responsables, allait soudainement cesser de pousser des hommes et des femmes, au prix de mille difficultés, à chercher de quoi vivre un peu mieux, et les moyens de faire vivre ceux de leur famille restés au pays! Sans compter ceux qui, comme les Algériens, fuient les commandos assassins qui traquent, terrorisent et tuent. L'ordre musclé dont Chevènement se fait le champion n'est autre qu'un désordre que l'on camoufle par des décisions autoritaires... jusqu'à ce que la réalité explose.

Chevènement, méprisant et condescendant, s'est gaussé des professionnels de la compassion, ces «irresponsables» qui ne verraient pas les vrais problèmes. Mais les problèmes, engendrés par la misère, restent présents, malgré ses poses d'homme à poigne. Ne serait-ce que parce que ces dizaines de milliers «d'irréguliers» maintenus dans la clandestinité ne vont pas disparaître par miracle. A moins de procéder à des rafles massives et systématiques, et à des renvois massifs des sans-papiers dans leur pays. Mais même dans ce cas, politiquement, moralement et matériellement difficilement réalisable - même sous l'occupation, l'appareil de répression n'a pas réussi, heureusement, à arrêter tous les Juifs qui résidaient en France - cela ne mettrait pas fin à la surexploitation des sans-papiers, restant soumis à ces mêmes négriers, de dif-



Gamma

férents acabits, qui profitent de façon éhontée de la situation... et de la loi du marché. Cela ne libérera aucun emploi, cela ne réduira nullement le chômage, mais cela maintiendra quelques dizaines de milliers d'hommes et de femmes dans l'exclusion la plus totale, la plus arbitraire, alors même que la lutte contre l'exclusion figure - figure seulement - dans les discours de tous les politiciens de droite comme de gauche. Cela ne réduira pas d'une once le racisme et la xénophobie ambiante. Au contraire le discours de Chevènement, et de ceux qui le soutiennent, les alimente en cautionnant et en légitimant le discours de Le Pen et de ses sbires, en lui conférant même une coloration dite de gauche.

Ce sont les mêmes qui prétendent d'ailleurs que l'immigration est responsable de l'insécurité grandissante dont Chevènement et le gouvernement font leur cheval de bataille, au point que les commentateurs feignent de découvrir que la «gauche» se serait convertie au sécuritaire. Pourtant, ça n'est pas la première fois que les Socialistes se montreraient énergiques, répressifs. Sans même remonter au sinistre Jules Moch qui envoya contre les grévistes en 1948 les CRS nouvellement

constitués par lui, ou à la période de la guerre d'Algérie, les ministres de l'Intérieur socialistes n'ont jamais pêché par excès de mansuétude. Aujourd'hui Chevènement, allié du PS après en avoir été membre, ne dépare pas dans la galerie de tableaux. Ainsi il nous explique, après d'autres, que le laxisme n'est pas de mise à l'égard de ces «sauvageons», comme il dit, qui terrorisent les cités. Son patron, Jospin, pourfend ceux qui trouvent à la violence des «excuses sociologiques». Certes la violence et l'insécurité sont de véritables problèmes car elles sont subies par la population, et plus particulièrement celle qui vit dans les banlieues populaires. Mais ça n'est pas résoudre le problème ni même en limiter sensiblement les effets, que de vouloir éloigner les mineurs multirécidivistes, ou de menacer de pénaliser financièrement leurs parents, pour, dit-on, les responsabiliser. Car pour un de ces jeunes éloignés, combien, jeunes enfants aujourd'hui, prendront le relais, si rien ne change dans les causes qui ont engendré cette situation?

Ça n'est pas la sociologie qui engendre la violence mais la misère économique, la misère sociale, le chômage des parents, le manque de moyens en suffisance à l'école.

Et ces manques ne relèvent pas des hasards de la répartition urbaine, ils relèvent des effets du système économique, amplifiés par la politique des gouvernements.

Pour nous il ne s'agit pas seulement d'expliquer, encore moins de justifier la violence, mais de la combattre en éradiquant ses racines, notamment en éradiquant radicalement le chômage. Mais pour cela il faut avoir la volonté de s'en prendre au capital. Il faut avoir la volonté d'utiliser l'argent de l'Etat, non pas à soutenir le patronat, mais à améliorer l'école, à nommer plus d'enseignants et de surveillants, à construire des établissements scolaires qui ne soient pas des taudis au bout de quelques années, à ne plus faire qu'il y ait mille élèves et parfois plus, dans des établissements devenus de ce fait ingérables, mais 300, 400.

Le gouvernement et les politiciens tournent le dos à cette politique. Et c'est bien pourquoi tous leurs discours sécuritaires sont au mieux hypocrites, mais surtout démagogiques, et moins destinés à résoudre les problèmes qu'à pêcher des voix dans les eaux nauséabondes du racisme, de la xénophobie, composantes de la démarche sécuritaire actuelle.

Jean-Pierre VIAL

Réunions publiques de Lutte Ouvrière

avec Jean-Louis Gaillard Technicien dans la chimie

- A SAINT-OUEN (Seine-Saint-Denis)

Mardi 19 janvier à 19 heures Salle des Sports 6, rue Ampère

- A FONTENAY-SOUS-BOIS (Val-de-Marne)

Judi 21 janvier à 20 heures Salle André Laurent, rue Saint-Germain

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12 800 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

| | LUTTE OUVRIÈRE | | LUTTE DE CLASSE |
|--|----------------|--------|-----------------------------|
| | 1 an | 6 mois | (1 an soit 10 n°) |
| France DOM-TOM | 300 F | 160 F | 100 F |
| DOM-TOM, voie aérienne | 390 F | 200 F | 140 F |
| Europe (soit zone postale 1) | 420 F | 210 F | 100 F |
| Autres pays, voie ordinaire | | | |
| - Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2) | 450 F | 230 F | 140 F (comme voie aérienne) |
| - Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3) | 520 F | 270 F | 140 F |
| - Océanie (soit zone 4) | 540 F | 280 F | 140 F |
| Autres pays, voie aérienne | | | |
| - Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2) | 480 F | 250 F | 140 F |
| - Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3) | 540 F | 280 F | 170 F |
| - Océanie (soit zone 4) | 660 F | 340 F | 210 F |

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
 PRÉNOM :
 ADRESSE :
 CODE POSTAL et VILLE :
 COMPLÉMENT D'ADRESSE :
 Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :
 (rayer la mention inutile).
 Ci-joint la somme de :
 Règlement :
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
 - par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

**L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER**

Rhône-Alpes

QUI SE RESSEMBLE S'ASSEMBLE

■ Il y a de quoi être écœuré devant le spectacle de magouilles, retournements et coups tordus offert par l'élection du président de la région Rhône-Alpes. On pourrait en rester là, mais cette élection n'est pas seulement révélatrice des mœurs de ces gens qui se battent comme des chiffonniers pour des postes et des positions, mais aussi de leur politique.

Après les élections régionales de l'an dernier, l'ex-ministre de Juppé, Charles Millon, a accepté le soutien des élus Front National pour rester à la tête de la région. Cette collaboration ouverte avec l'extrême droite a alimenté depuis l'indignation vertueuse non seulement des partis de gauche, mais aussi de ceux de la droite dite « républicaine », RPR et UDF en particulier.

Mais l'élection de Millon annulée, les conseillers régionaux ont été conviés à de nouvelles élections. Résultat après trois tours de scrutin : le RPR, qui a commencé par soutenir la candidate UDF, a changé en cours de route et a appelé à voter pour le doyen d'âge, pourtant ex-bras droit de Millon, pour qui votaient également les lepénistes. Pas de chance, la candidate de l'UDF a quand même été élue mais, sur les 75 voix qu'elle a obtenues, 60 venaient des conseillers régionaux de la « gauche plurielle », PC compris. Bon prince, « la gauche plurielle » ne revendique rien et s'engage à laisser la nouvelle présidente gouverner la région à la tête d'une coalition RPR-UDF.

En faisant voter pour un ami de Millon, donc partisan de l'entente avec le Front National, le RPR a montré ce que valent ses

prises de positions opposées à l'extrême droite lepéniste. Pour la droite, le Front National n'est pas un adversaire, tout au plus un concurrent.

Les hommes politiques de la droite dite républicaine, comme ceux de l'extrême droite, poussent dans le même vivier politique et partagent les mêmes idées réactionnaires, y compris pour beaucoup le racisme et la xénophobie. Ils jouent sur la même démagogie anti-immigrés et surtout, ils ont la même haine viscérale des travailleurs. Rien ne distingue un Mégret, venu du RPR au Front National, d'un Pasqua qui y est resté, ou d'un Madelin, membre de groupes fascisants hier, « démocrate libéral » aujourd'hui ; rien, si ce n'est des plans de carrière différents. Voilà pourquoi tous ceux qui cherchent à accréditer l'idée qu'il y a une différence fondamentale entre le Front National et la droite républicaine et, à plus forte raison, que la seconde peut constituer un rempart contre le premier, mentent aux travailleurs.

Mais l'attitude de la « gauche plurielle » est tout aussi significative. En faisant élire la candidate de l'UDF, sachant qu'elle ne pourra gouverner la région qu'avec le soutien des mêmes conseillers régionaux de droite qui, hier, ont soutenu Millon et sa politique de collaboration avec le Front National, la gauche montre les limites de sa différence avec la droite.

Oh, des différences il y en a, surtout dans les discours, ne serait-ce que parce que les partis de la gauche trouvent leur électorat du côté des

salariés alors que la droite vise surtout l'électorat constitué par la bourgeoisie, petite, moyenne et grande. Mais il ne faut pas que les travailleurs attribuent à ces différences plus d'importance que n'en attribuent ces politiciens eux-mêmes.

Ces gens-là s'opposent, s'affrontent en paroles et s'étripent le cas échéant. Mais s'ils sont concurrents, ils ont tous pour ambition de gouverner dans l'intérêt de la bourgeoisie et du grand patronat. Voilà ce qui fondamentalement les rapproche par delà leurs différences. Voilà ce qui est à la base de « l'arc républicain » alignant dans la région Rhône-Alpes la « gauche plurielle » derrière l'UDF. Voilà ce qui rend possible, à l'échelle nationale, la « cohabitation », c'est-à-dire l'entente d'un président de droite avec un chef de gouvernement de gauche, autour d'une même politique antiouvrière et pro-patronale.

Voilà aussi pourquoi les travailleurs non seulement ne peuvent pas compter sur ces gens pour les défendre, mais les auront contre eux lorsque, pour imposer leurs intérêts vitaux face au chômage et à la misère qui montent, ils auront à affronter le grand patronat.

**RÉUNIONS PUBLIQUES
avec Arlette
LAGUILLER**

• **CERGY-PONTOISE**

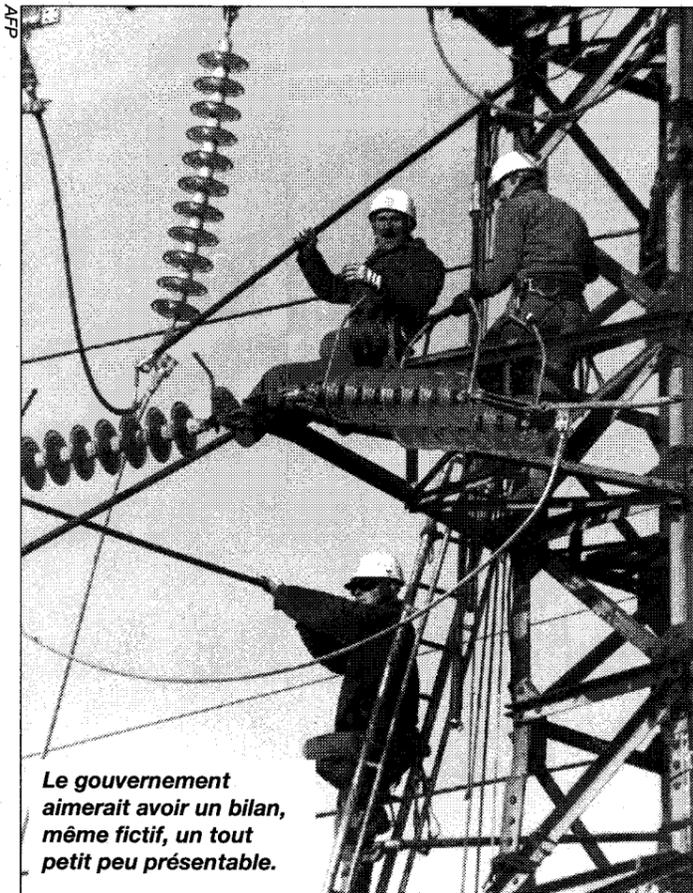
Vendredi 22 janvier à 20 h 30
Parc des Sports de Saint-Ouen
l'Aumône (Boulevard Ducher)

• **AVIGNON**

avec Patrick GRENIER
Vendredi 29 janvier à 18 h 30
Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville
Place de l'Horloge

Les 35 heures à la sauce Aubry:

IMMANGEABLES!



Le gouvernement aimerait avoir un bilan, même fictif, un tout petit peu présentable.

Avec 8 000 emplois créés ou sauvegardés depuis juin 1998 par la signature de 1 100 accords sur les 35 heures (mais seulement 53 dans des entreprises de plus de 500 salariés), il est évident que la loi Aubry n'a aucune efficacité pour enrayer la montée du chômage. Elle en a par contre pour apporter des fonds aux patrons puisqu'elle coûte déjà au budget de l'État environ 1 milliard de francs.

Dans le domaine de l'aide au patronat, sous prétexte toujours de l'inciter à embaucher, Martine Aubry et le gouvernement continuent à faire preuve d'imagination. Comme les patrons des PME traînent les pieds pour signer des accords sur les 35 heures, Martine Aubry proposerait qu'ils s'associent, qu'ils se « mutualisent » afin de recevoir une aide sonnante et rébuchante. Car, explique le rapport officiel dont s'inspire la ministre du chômage (pardon, de l'Emploi), cette aide serait « une incitation puissante pour les entreprises de s'engager à la fois

dans la réduction du temps de travail et dans celle de la précarité ». Il n'est même plus question ici de création d'emplois, de lutte contre le chômage.

Les accords qui ont déjà été signés dans des entreprises du textile, des banques, de la métallurgie, de l'automobile, etc., ont montré également qu'ils n'aboutissaient même pas, le plus souvent, à une diminution du temps de travail à cause du développement des heures supplémentaires. Plus de flexibilité, plus de temps passé à l'usine ou au bureau, sans que les plans sociaux et les diminutions du personnel aient été abandonnés ou même sévèrement réduits, tel est le bilan actuel de cette loi Aubry pour les travailleurs.

Aujourd'hui, la loi devrait commencer à s'appliquer aux grandes entreprises publiques comme EDF-GDF, Air France, France Télécom, La Poste, la SNCF, toutes entreprises où des accords sont en discussion ou en train de se conclure et au bas desquels la CGT semble désormais

envisager d'apposer sa signature sans plus de réserve. L'objectif de création (ou de préservation) massive d'emplois, qui était présenté à l'origine comme la principale raison d'être de cette loi Aubry sur les 35 heures, est désormais carrément jeté aux oubliettes. Air France parle par exemple de création de 4 000 emplois... sur trois ans, EDF-GDF de 3 000 à 5 000 toujours en trois ans, La Poste parle seulement « d'infléchir la tendance » à la réduction des effectifs et France Télécom de réduire de 2,5 à 1,5 % la baisse annuelle de ses effectifs. Quant à la SNCF qui n'a encore rien rendu public du contenu des discussions sur la mise en place des 35 heures, il y a fort à parier qu'elle ne pratiquera pas différemment.

Autant dire que l'élaboration de la « seconde loi » Aubry annoncée pour mai-juin prochains ne promet rien de bon pour le monde du travail. À moins que celui-ci se mobilise pour refuser partout les 35 heures à la sauce gouvernementale et patronale.

Lucienne PLAIN

AIR FRANCE : GRÈVE CONTRE LE PROJET D'ACCORD

Samedi 9 janvier, des vols partant de Roissy ont été retardés par des mécaniciens Air France qui s'étaient mis en grève. Ils venaient d'apprendre que le projet de la direction sur les 35 heures se traduirait, pour eux, par le risque de perdre 400 à 500 F par mois, au titre de la nouvelle façon de calculer les heures de nuit: une perte sèche puisque, vu leurs horaires incluant des nuits et des week-ends, ces travailleurs font déjà... 35 heures.

Le patron et le gouvernemen... teur

Cette grève tombe mal pour la direction qui, le vendredi, avait battu le tambour dans la presse en présentant son projet comme approuvé par FO (syndicat majoritaire dans la compagnie) et la CFDT. A son habitude, la direc-

tion n'avait pas hésité à travestir la réalité en prétendant que cela se traduirait par 4 000 embauches.

En fait, il s'agit d'un tour de passe-passe destiné à justifier ce projet aux yeux du public, voire des fédérations syndicales s'apprêtant à l'avaliser.

En effet, à Air France Cargo (Fret aérien), non seulement il n'y aura aucune embauche mais la direction veut supprimer des postes. A AFI et AFM (Maintenance industrielle), nous savons aussi qu'il n'y aura pas d'embauche mais au contraire des départs en pré-retraite. Et cela, alors que l'activité et donc la charge de travail ne cessent d'augmenter. Bien sûr, dans les secteurs commerciaux, la direction s'apprête à « créer des emplois », dit-elle. Mais il y a un an et demi qu'elle les a déjà planifiés pour faire face à la transformation de Roissy-CDG 2 en « hub » (plateau-tournante des lignes d'Air France) et à la mise en activité de deux nouvelles pistes.

Autrement dit, sous prétexte de passage aux 35 heures (et dans bien des secteurs, il n'y aura aucune diminution réelle des horaires), la direction s'apprête à faire sub-

ventionner par l'Etat des emplois qu'elle aurait créés de toute façon et qui, pour une bonne part, ne sont que des régularisations de postes déjà occupés en CDD ou en intérim. Cela, alors qu'elle prévoit partout des départs en pré-retraite, donc de remplacer des salariés ayant de l'ancienneté par de plus jeunes moins bien payés avec en prime, si l'on ose dire, un nouveau gel des augmentations pour toutes les catégories de personnel.

Il fallait un certain culot à L'Humanité du 9 janvier pour titrer son *Journal des 35 heures*: EDF-GDF et Air France se branchent sur l'emploi. Ce titre, Spinetta, PDG d'Air France, et Gayssot, ministre des Transports et dirigeant du PCF, auraient pu le signer. Les mécanos de piste, eux, leur ont répondu comme il convenait: en se mettant en grève.

Les mécanos en grève

A Roissy, lundi 11 janvier, quand sont arrivées les équipes de semaine, la grève s'est étendue à d'autres mécaniciens menacés de voir leur paye diminuer. Plusieurs

centaines d'entre nous ont débrayé pour aller nombreux au Siège dire aux directeurs que nous refusons la baisse de notre paye, une « flexibilité » accrue, et pour exiger de vraies embauches et des hausses de salaire. Gênée, la direction proposa d'en rediscuter le lendemain... mais seulement avec les syndicats.

Le mardi, vu le résultat de ces discussions – la direction a rejeté toutes nos revendications –, bien des travailleurs se sont dit qu'on se moquait d'eux. Du coup, la grève s'est étendue et les grévistes sont allés bloquer l'embarquement des équipages pour, en retardant les vols, faire savoir largement que les 35 heures à la sauce Spinetta-Gayssot, ça ne passe pas. A Orly-Ouest, mardi, des mécaniciens de piste se sont également mis en grève. Et, bien que les syndicats aient tardé à informer les travailleurs des autres secteurs des mouvements de grève et de leurs raisons, mercredi, c'est aussi à Orly-Nord et au Bourget que des assemblées étaient appelées dans les ateliers.

Bien sûr, la plupart des 35 000 travailleurs au sol d'Air France ne sont pas encore informés des

causes du mouvement et, même dans les ateliers, nombreux sont ceux qui ne se sentent pas touchés par le paiement des heures de nuit, car ils n'en font pas. En revanche, le blocage des augmentations pour trois ans, succédant à cinq ans déjà de gel salarial, concerne tout le monde, tout comme le fait que les embauches en trompe-l'œil de la direction sont loin de compenser les réductions permanentes d'effectifs depuis des années.

Mais, alors que direction et gouvernement ont déjà dû repousser plusieurs fois la privatisation de la compagnie (notamment du fait de la grève des pilotes) et s'apprêtent, comme ils disent, à « ouvrir son capital » en mars, cette grève, surtout si elle s'étendait, pourrait de nouveau les forcer à différer ce cadeau qu'ils veulent faire au capital privé. Et puis, certains ouvriers rappellent qu'à l'automne 1993, c'est parce que la direction d'alors avait voulu toucher au paiement des heures de nuit et de week-end dans un secteur isolé (le Fret) qu'elle avait déclenché la plus grande grève qu'ait connue Air France.

Correspondant LO

EDF-GDF

UN ACCORD QUI VA COÛTER CHER AU PERSONNEL

L'accord sur les 35 heures à EDF-GDF vient d'être annoncé par la presse qui a mis en relief les 4000 créations d'emplois qu'il comporterait. Mais cela reste à voir, car il y a loin de l'annonce à la réalité.

D'autant plus que la question des 35 heures – ou même des 32 heures – a déjà un historique particulier dans ce service public.

En janvier 1997, sous le gouvernement Juppé – et donc bien avant qu'il soit question d'une quelconque loi Aubry des 35 heures – la direction avait déjà imposé et signé un accord sur les 32 heures. Cet accord prévoyait les 32 heures payées 35 (l'horaire réglementaire de 38 heures) sous réserve de la signature d'accords locaux, même par des syndicats minoritaires.

La CGT (ayant la majorité absolue à elle seule) et FO ayant refusé de signer l'accord national, il ne fut pas toujours facile à la direction d'obtenir des accords locaux. En définitive 20 000 personnes (sur 140 000) optèrent

pour les 32 heures ou y furent contraintes. L'immense majorité des agents refusa la perte de salaire, ainsi que la flexibilité qui se mettait en place parallèlement.

La direction avait promis un plan d'embauches ambitieux, mais en réalité les effectifs continuèrent à diminuer.

La CGT et FO, tout en refusant les accords locaux, portèrent l'affaire en justice. À la surprise générale, le tribunal donna raison aux syndicats plaignants, et l'accord national fut cassé fin septembre 1998, pour des motifs assez secondaires d'ailleurs. Et cela sans que les accords locaux déjà signés soient automatiquement annulés. On ignore ce que vont devenir ces accords locaux « résiduels », dans le cadre de l'accord actuel qui s'annonce : mystère et imbroglio...

Toujours est-il que dès que fut connue la cassation judiciaire de l'accord des 32 heures, Denis Cohen, secrétaire de la Fédération CGT de l'énergie, affirma que face au « mauvais » accord des 32 heures, c'était le moment d'obtenir un « bon » accord sur les 35 heures. Il se précipita donc, le stylo à la main !

Les négociations commencèrent alors. Mais la direction d'EDF-GDF annonça d'emblée qu'elle entendait assortir le passage aux 35 heures de 12 000 suppressions d'emplois !

Ce fut la douche froide du côté de la CGT et des autres syndicats. Malgré leur bonne volonté c'était évidemment inacceptable, pour un accord censé défendre l'emploi ! Et les négociations furent rompues...

Et c'est alors que furent connus les résultats lamentables, en matière d'emplois, des accords Aubry sur les 35 heures.

De toute évidence le gouvernement vient de faire pression sur la direction EDF-GDF pour qu'il y ait, au moins sur le papier, des promesses d'embauches dans la dernière mouture du projet d'accord.

Le projet actuel institue donc les 35 heures sans perte de salaire (en principe) avec 19 000 embauches contre 15 000 départs. Il y aurait donc un solde positif de 4 000 personnes (Denis Cohen parle de 3 000 à 5 000).

En fait, on n'en sait rien. Cela se fera en quelques années, et c'est après qu'on pourra tirer le bilan. Rappelons que pour l'accord sur les 32 heures (il est vrai loin d'être appliqué partout) le solde aussi a été négatif.

D'autre part, il est censé ne pas y avoir de perte de salaire... mais une « modération salariale » pour les années à venir (il est question de trois ans). Et les négociateurs se disputent pour savoir quelle miette prévoir. Il y aura également la possibilité de faire 32 heures payées 37 (donc avec perte d'une heure de salaire).

Parallèlement la flexibilité qui a commencé à se mettre en place sera étendue, sous prétexte d'ouvrir à la clientèle plus tard le soir et le samedi matin.

Il est encore trop tôt pour savoir ce que pensent de tout cela les employés (certains disent déjà : « On va se faire avoir ») et même les militants syndicaux.

Beaucoup se demandent par exemple, ce qu'il adviendra des 13 jours de congés supplémentaires que bien des agents prennent en acceptant de travailler 40 heures par semaine au lieu de 38 heures. Que deviendront les horaires, et les rémunérations, des régimes d'astreinte, etc ?

C'est plutôt l'inquiétude, même si les syndicalistes CGT ont souvent pris le tour-

LE COMPTE N'Y EST PAS

Un simple calcul indique que le passage aux 35 heures impliquerait, pour que la productivité se maintienne, qu'il y ait 8 000 emplois en plus (et pas seulement des embauches donc, car c'est le solde qui compte, et ce qui est prévu dans l'accord c'est autour de 4 000).

Ce qui signifie en fait que nous allons travailler davantage.

*Extrait du bulletin
Lutte Ouvrière EDF-
GDF Paris du 12/01/1999*

nant et cherchent à mettre en évidence des « avancées » dans l'accord.

En tout cas il y a une grosse menace d'entourloupe qui s'annonce, particulièrement évidente, avec la caution de la CGT (et des autres syndicats aussi bien sûr) c'est que les accords sur les horaires (la flexibilité donc) seront négociés ultérieurement au niveau local, et non pas nationalement.

Autrement dit les directions pourront imposer au personnel la flexibilité centre par centre, en mettant en avant la signature nationale de l'accord par les syndicats.

Le pire a donc été éliminé de l'accord actuel, pour le rendre plus présentable. Il viendra plus tard...

Correspondant LO

VOUS AVEZ DIT TRANS- PARENCE ?

Selon le mensuel d'affaires *Capital*, le gouvernement voudrait obliger les PDG à publier leurs revenus. Ce serait tout à fait normal. Mais avant même que cela soit discuté au Parlement ou ailleurs, les dits PDG ont levé leurs boucliers. Et le PDG de Rhône-Poulenc, un certain Jean-René Fourtou, serait parmi les protestataires. Alors Jean-René, on fourre tout dans sa poche sans rien dire ?

Ce mensuel indiquait les revenus annoncés par une petite poignée de PDG. Ainsi, Jean Peyrelevade, PDG du Crédit Lyonnais, a touché, en 1997, 2 millions en salaire et 1 million en jetons de présence aux conseils d'administration. Claude Bébear, PDG de la grande compagnie d'assurance AXA, a touché, lui, 13,4 millions de francs au total. Toujours pour la même année 1997, Patrick Ponsolle, d'Eurotunnel (qui, paraît-il, allait mal) a touché 4,3 millions, et Philippe Francès, de Darty, 3,7 millions de francs.

C'est pas demain la veille que, crise ou pas crise, ces gens-là iront s'inscrire aux Restos du Cœur.

Réunion publique de Lutte Ouvrière

À GRENOBLE

« Chili : 1970-1973, le gouvernement de gauche a désarmé les travailleurs face à l'armée de Pinochet »

Vendredi 22 janvier
à 18 h 30
Centre social
La Capuche
58, rue de Stalingrad

LES 600 MILLIONS DE L'ACCORD

L'Etat doit mettre 600 millions de francs dans la corbeille d'EDF-GDF pour payer l'accord... comme pour le privé.

Sauf qu'EDF-GDF est une entreprise nationalisée, qui paye ses impôts à l'Etat, et que l'Etat ponctionne le cas échéant. Alors 600 millions, ça va, ça vient et on ne sait pas très bien où ça s'arrête. La seule chose dont on est sûr c'est qu'il en coûtera sans doute aux contribuables sans que les employés d'EDF-GDF en tirent le moindre avantage.

FÊTES DE LUTTE OUVRIÈRE

– NORD

Dimanche 31 janvier
de 11 heures à 18 heures
Espace Concorde
Villeneuve d'Ascq (quartier Cousinerie)
Intervention d'Arlette Laguiller à 16 h 30

– LIMOGES

Samedi 6 février
à partir de 17 heures
Salle des fêtes de Landouge
Intervention d'Arlette Laguiller à 19 h 30

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

BAISSE DES RETRAITES MAINTIEN DU CHÔMAGE, L'AVENIR SELON JOSPIN

Deux études publiées coup sur coup, par le Commissariat au Plan et par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, concluent à « l'explosion du système des retraites d'ici à 2040 ». Des rapports tombant à pic pour Jospin qui souhaite que la plus large publicité leur soit donnée. Il s'agit de préparer l'opinion à l'introduction des retraites par capitalisation – ces « fonds de pension de gauche » – prévue dès cette année, ainsi qu'à l'allongement de la durée de cotisation pour les fonctionnaires et les travailleurs des régimes spéciaux. Bref, de réaliser ce que Juppé avait dû renoncer à faire après le mouvement de l'hiver 95, et plus encore.

Ces rapports dramatisent à outrance la situation, tout en restant dans une logique qui dès le départ désigne les responsables et les futurs payeurs : les salariés, actifs ou retraités. L'augmentation de la proportion des plus de 65 ans par rapport à la population en âge de travailler se traduirait par l'apparition dans les quatre décennies à venir de déficits annuels de quelques centaines de milliards de francs pour les caisses de retraite et le budget de l'Etat. Le poids des pensions de retraite passerait ainsi de 11 % aujourd'hui à 16,6 % de la richesse produite annuellement en 2040.

Quoi de plus normal que la part des richesses consacrées aux retraités augmente, puisque leur nombre augmente ! Mais pourquoi cela devrait-il entraîner de nouveaux sacrifices pour les travailleurs, alors que dans le même temps, la richesse nationale devrait doubler d'ici à 2040, selon les hypothèses des mêmes rapports ? Les chiffres soulignent eux-mêmes que si le problème se résumait à un problème de répartition, le pouvoir d'achat de tous les travailleurs, actifs et retraités, pourrait croître !

Et puis les rapports en question basent leurs calculs sur le maintien d'un taux de chômage à 9 % (actuellement 11,5 % officiellement mais combien réellement ?), nous prédisant ainsi qu'un nombre de quelques 2,4 millions de sans emplois sera maintenu pendant les quarante années à venir !

Derrière le faux problème de savoir si « la société » pourra assurer le niveau de vie des retraités, il y a le vrai, celui de la part croissante des richesses

détournée au profit d'une petite minorité, et de la volonté de ne faire payer que les travailleurs.

Les déficits à venir sont très largement amplifiés par la crise sociale : le chômage et la précarité, le blocage des salaires, pèsent lourdement sur le montant des cotisations retraite. Les inégalités de revenu se sont accrues, une frange de la classe ouvrière ayant été plongée dans la misère, tandis que les milliardaires multipliaient leur fortune. Aucun rapport ne propose pour financer les déficits liés au vieillissement de la population de taxer les revenus des plus riches. Pourtant les responsables sont bien ceux qui ont licencié en masse, imposé la précarité et se sont enrichis sur la pauvreté croissante.

Cela n'empêche pas le vice-président du MEDEF (ex-CNPF) de proposer de travailler 45 ans pour avoir droit à la retraite. Ni d'exiger la création de fonds de pension privés pour mettre à disposition de la Bourse les sommes considérables de l'épargne retraite. Et les travailleurs n'ont rien à attendre du gouvernement, car il est bien plus pressé de faire des cadeaux au patronat que de mettre un frein à ses appétits.

Quant aux centrales syndicales, leurs réactions jusqu'à aujourd'hui montrent qu'elles s'apprentent à cautionner ce nouveau coup contre les travailleurs. La CFDT laisse entendre – comme Nicole Notat lors de la grève de novembre-décembre 95 sous Juppé – qu'elle n'est pas contre l'allongement de la durée de cotisation des fonctionnaires et la baisse de leurs prestations. Et le futur n° 1 de la CGT, Bernard Thibault, s'est lui déclaré prêt à discuter des fonds de pension et des régimes spéciaux, à l'invitation du gouvernement Jospin, pour « mieux coller à la réalité ».

Face à ces attaques qui se préparent, les travailleurs devront renouer avec la réaction de nombre d'entre eux en 1995 : un mouvement d'ensemble pour contraindre les possédants et le gouvernement à leur service à revoir leur copie.

Éditorial des bulletins d'entreprise « L'Étincelle » du lundi 11 janvier 1999, publiés par la Fraction.

Martinique

LES PATRONS DE LA BANANE DOIVENT CÉDER !

Dans le conflit qui oppose depuis sept semaines les ouvriers agricoles et les planteurs de banane, un accord portant sur les salaires aurait été signé le dimanche 10 janvier entre les représentants de la FDSEA pour la partie patronale et trois des quatre syndicats participant à l'intersyndicale.

Au terme de cet accord que la CGTM – syndicat qui est à l'origine de la grève – a refusé de signer, le patronat s'engagerait sur une augmentation de 1,80 F de l'heure, étalée à raison de 0,60 F au 1er janvier, 0,20 F au 1er novembre et 1 F en l'an 2000. Rappelons qu'à l'origine du conflit, les grévistes dont les salaires ne dépassent guère le Smic pour un mois à temps plein réclamaient une augmentation de 3 F de l'heure, fractionnée en trois échéances.

Par ailleurs, les négociations se poursuivent sur la prime de fin d'année, la prime d'ancienneté et le paiement de certaines fêtes locales chômées.

Dans leur journal daté du 9 janvier, nos camarades antillais de *Combat Ouvrier* reviennent sur l'attitude du patronat dans ce conflit.

[...] « Les patrons de la banane qui sur 15 % des propriétés regroupent 60 % des terres plantées en banane, avec aussi 2/3 des salariés, se cachent derrière la situation des petits planteurs pour refuser de

payer. Non seulement ces planteurs sont parmi les plus gros exportateurs de bananes, mais ce sont aussi des gens qui sont à la tête de toutes sortes d'affaires lucratives en Martinique et hors de Martinique (en France, Guadeloupe, Sainte-Lucie, Haïti, Afrique, Réunion). La plus grosse partie du commerce de gros et de demi-gros, les Cashs, les supermarchés, les magasins de voitures appartiennent à « ces messieurs les Békés » (Blancs nés aux Antilles et descendant des anciennes familles esclavagistes – NDLR). Ils pillent la Martinique pour leur propre compte mais aussi pour le compte de grosses sociétés multinationales, françaises ou autres. Bon an, mal an, ils raflent des centaines de millions de subventions de l'Etat français, de l'Europe, des collectivités locales. La région doit leur verser 50 millions de francs pour 1998. Le Conseil général vient de réclamer que 42 millions soient transformés en subventions. Ce sont aussi des gens qui ont des dettes importantes envers la Sécurité sociale. Ce sont des gens qui ont creusé un trou d'un milliard dans une banque locale. Ajoutons encore qu'ils ont bénéficié des avantages du plan Perben pendant cinq ans durant lesquels ils n'ont pas eu à payer de charges sociales.

Voilà le type de patrons qui dominent l'agriculture et en particulier la production bananière, qui dominent toute l'économie martiniquaise, et qui, face aux travailleurs de leurs plantations veulent montrer que c'est eux qui font la loi en Martinique.

Mais il est aussi possible que les patrons de la banane profitent de la grève pour tenter d'arracher au gouvernement des subventions supplémentaires. Ce ne serait pas la première fois que les patrons de Martinique jouent à ce jeu-là. » [...]

Voile LA PRESSION INTÉGRISTE

L'affaire de la collégienne de Flers qui, sous l'influence d'intégristes musulmans, voulait imposer sa présence en classe avec un foulard islamique et dont l'exemple fut immédiatement suivi par une seconde jeune fille, a provoqué de vives réactions.

Les enseignants de cet établissement ont manifesté massivement leur opposition, au nom de l'intérêt des jeunes filles et de leur intégration. En signe de protestation, ils ont notamment observé une journée de grève, tout en se démarquant clairement des propos racistes et xénophobes tenus à cette occasion par Bruno Mégret et ses complices.

Finalement, ils se sont pliés au compromis que leur proposait le ministère de l'Éducation nationale, en la personne de Ségolène Royal. Les deux jeunes filles pourront participer aux cours avec leur voile, à condition qu'elles suivent toutes les matières enseignées, y compris les cours de sciences naturelles et d'éducation physique, habituellement rejetés par les intégristes islamiques. Par ailleurs, elles devront retirer leur voile durant les cours où son port pourrait présenter un danger ou encore s'opposer aux règles d'hygiène.

Le jugement de Salomon de Ségolène

Royal, plutôt hypocrite, ne règlera rien. Les arguments avancés, du respect de la laïcité à l'aide à l'intégration, peuvent être plus ou moins justes, mais on ne peut qu'approuver ceux qui s'opposent au port du voile à l'école. Il n'y a pas à se plier au respect d'une quelconque « identité religieuse » ou « culturelle », que mettent en avant les milieux islamistes intégristes pour justifier le port du voile par les jeunes filles, et plus généralement par toutes les femmes issues de familles musulmanes, qu'elles soient ou non consentantes. Il est d'ailleurs à noter qu'en Turquie, pays d'où sont originaires les familles des collégiennes de Flers, le port du voile est bien interdit dans les écoles au nom de la laïcité de l'Etat héritée d'Atatürk.

En fait, derrière le port du voile, il y a tout un symbole : celui de l'oppression dans laquelle les intégristes rêvent d'enfermer les femmes. Et s'y opposer, c'est tout simplement être du côté de toutes les femmes qui, en France et ailleurs, en dépit des pressions religieuses de leur milieu, refusent de porter le voile et plus généralement de se soumettre à des mœurs héritées d'un autre âge.

Roger MEYNIER

Le programme de Cohn-Bendit

LE CHANTRE VERT DU CAPITALISME

Dans un livre récent, *Une envie de politique*, Cohn-Bendit expose ses idées. Cela est édifiant, et permet de voir comment ce prétendu anti-conformiste est devenu, en fait, un défenseur de la société en place.

Cohn-Bendit se défend en effet d'être contre le système et l'ordre établi: «Je suis pour le capitalisme et l'économie de marché» proclame-t-il dans ce livre. «Les choses sont très simples. Après avoir vu fonctionner le socialisme et le capitalisme au cours de ce siècle, les gens sont convaincus, avec raison, que le système qui marche le mieux c'est le capitalisme ou encore l'économie de marché.»

Mais alors, comment expliquer qu'un système qui marche si bien entraîne un chômage massif? Eh bien, Cohn-Bendit pointe du doigt le travail des femmes: «Une première raison visible (à la montée du chômage), c'est l'accroissement de la population active qui accompagne l'émancipation des femmes. C'est un peu provocateur de dire cela, mais c'est vrai. Elles arrivent de plus en plus nombreuses sur le marché du travail: il y a donc de plus en plus de concurrence pour l'emploi. Les femmes aujourd'hui, dans nos sociétés, veulent travailler, pour leur autonomie, leur émancipation, et de plus en plus. C'est normal. Mais cela contribue à accroître le chômage: on constate, par exemple, qu'aux Pays-Bas, où le chômage est nettement moins élevé qu'en France ou en Allemagne (environ 5% aujourd'hui), la proportion des femmes qui restent à la maison pour élever leurs enfants est aussi beaucoup plus importante.»

On constate surtout que, pour absoudre le capitalisme, Cohn-Bendit n'hésite pas à enfourcher les préjugés les plus éculés.

Au travail des femmes, s'ajoute le progrès technologique, le manque de mobilité du chômeur, la concurrence... mais jamais la logique du profit patronal et l'organisation irrationnelle de ce système basé sur la loi du profit et la concurrence, dont le chômage est une des composantes.

Ainsi, Cohn-Bendit justifie la fermeture de l'usine de Vilvorde et la perte d'emploi de plusieurs milliers de travailleurs: «La réponse (des ouvriers de Vilvorde) peut se résumer en «Nous sommes pour l'emploi, contre le chômage». Ils ont donc manifesté pour le maintien de l'activité de l'usine. Mais quel type de conséquences est-ce que le maintien de l'usine de Vilvorde entraînerait? Une production d'automobiles excédentaire sur un marché déprimé? C'est la crise garantie pour tout le monde. Il n'y avait donc pas de solution simple à ce problème.»... Et pourtant Cohn-Bendit en a

une: «Décidons de tripler le prix de l'essence en dix ans. Du coup, l'industrie automobile va développer des modèles qui consommeront beaucoup moins. L'environnement s'en portera mieux et les postes de travail de Vilvorde et d'ailleurs seront sauvés.» Le rapport entre l'essence à 18 F le litre et l'emploi des travailleurs n'est pas immédiat. Mais par contre la logique est claire: l'austérité pour les travailleurs, par tous les bouts! Cohn-Bendit est pour la réduction du temps de travail. Il est bon apôtre, même pour en forcer le rythme. «Mais en échange, ajoutez-t-il, il faut accroître la productivité: c'est là le donnant-donnant. Il faut que les machines travaillent sept jours sur sept, donc admettre le travail du week-end.» Les patrons, on le sait, n'ont pas attendu les conseils de l'écologiste...

Les jeunes flexibles et sous le SMIC

Pour aider les patrons, Cohn-Bendit propose de mettre la jeunesse au boulot à tarif réduit.

«Une entreprise devrait pouvoir créer des emplois à horaire réduit, et donc à faible rémunération (jusqu'au Smic par exemple), avec une cotisation unique et une flexibilité complète des conditions d'emploi. Boulots précaires dira-t-on? Oui, mais ils correspondent aussi aux besoins des jeunes qui n'ont pas décidé de ce qu'ils veulent faire dans la vie. Cela donnerait aux entreprises une marge de flexibilité.» Ce monsieur Je-sais-tout pense à la place des jeunes et leur laisse toute liberté... d'attendre au chômage pour réfléchir à ce qu'ils pourront faire de leur vie. Merci pour eux.

«Je suis opposé à ce que l'on embauche systématiquement les jeunes au-dessous du Smic», précise-t-il... «Sauf si en échange d'un salaire réduit, pendant trois ou quatre ans, par exemple, on leur donne la garantie d'accéder, ensuite, à un emploi ordinaire, à un salaire normal.» Encore une vieille idée mise en pratique: cela s'appelle parfois l'apprentissage sauf qu'il n'y a jamais la garantie d'embauche.

Après les jeunes, les chômeurs et les retraités: «Il faut changer l'indemnisation du chômage et l'organisation de la retraite. Les systèmes actuels d'indemnisation du chômage et d'aide sociale correspondent à une période où le chômage était exceptionnel. Aujourd'hui, leur coût est devenu exorbitant.» s'indigne Cohn-Bendit. Il est donc pour les fonds de pension car «il faut responsabiliser les gens», dit-il.

Mais surtout il faut amputer les retraites supérieures au SMIC: «Il faut que les retraités vivent bien, mais il n'est pas nécessaire de les favoriser par rapport aux

actifs. Un couple de retraités disposant de l'équivalent de deux Smic ne vivrait pas si mal.» Prendre sur les profits accumulés des entreprises et de la bourgeoisie pour financer les retraites, il n'en est pas question: pour Cohn-Bendit, ça serait «ringard» et «archaïque». Mais prendre l'argent aux vieux travailleurs qui ont pour vivre plus de 5 200 F net par mois, cela serait courageux et novateur!

Haro sur le service public

Faut-il «dégraissier le mammoth» dans les services et la fonction publique? Cohn-Bendit est pour. «Qui se sent protégé est tenté de se laisser aller. A

Francfort, pendant sept ans, j'ai vu de près fonctionner une municipalité. C'est vrai que certains y travaillent peu.» Fort de sa profonde expérience d'ancien maire adjoint, tout comme Allègre, il reprend l'idée que les fonctionnaires seraient des nantis et des parasites.

Du coup, il se fait chantre de la privatisation des services publics. «Des services comme le téléphone, les chemins de fer, la poste, l'électricité n'ont pas de raison de rester dans les mains de l'État». Il n'y a guère que l'Éducation et la Santé qui doivent rester, selon son jugement, sous la tutelle de l'État. Et encore, les établissements scolaires eux-mêmes auront une «autonomie financière» et pourront nommer les professeurs et établir de véritables «joint-ventures» avec les entreprises.

Cohn-Bendit trouve la gauche trop à gauche

On comprendra donc qu'avec de telles conceptions sociales et économiques, Cohn-Bendit ne se situe pas du tout à gauche du gouvernement ni même à gauche de quoi que ce soit. Les bons points qu'il donne aux gouvernements de gauche concernent leurs mesures antiouvrières, tel le blocage des salaires: «Les gouvernements de gauche ont été capables d'obtenir le consentement de syndicats pour réduire l'inflation. Ce n'était pas faire une politique de droite, c'était nécessaire, et la droite aurait été beaucoup plus gênée par l'action



... Bien plus qu'une couleur? Une petite odeur capitaliste, peut-être...

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE

n°39 / décembre 1998

- **Privatisations :** Gouvernement de droite et de gauche, une continuité au détriment de la collectivité
 - **Le projet de liste commune LO-LCR pour les élections européennes de 1999 (document)**
 - **Les élus de Lutte Ouvrière dans les Conseils régionaux**
 - **Côte-d'Ivoire** La marche inéluctable vers un nouveau régime foncier et sa signification pour les classes laborieuses
 - **Tribune de la minorité** Corée : le gouvernement Kim Dae Jung contre les travailleurs
- prix 10F - envoi contre 12F en timbres

Grande-Bretagne

LA SANTÉ (de moins en moins) PUBLIQUE

La télévision française a montré au début janvier plusieurs reportages sur l'état des hôpitaux britanniques. On a pu y voir, par exemple, de grands hôpitaux anglais utiliser des camions frigorifiques comme morgue de fortune, par manque de place, ou d'autres encore afficher « complet » à l'entrée des urgences, comme s'il s'agissait de vulgaires hôtels.

En fait, une vague de grippe d'une importance moyenne qui sévit dans le pays depuis la mi-décembre a provoqué un engorgement brutal de tout le système hospitalier, faisant ainsi éclater au grand jour la crise du Service National de Santé (NHS).

La réduction des dépenses de santé

Contrairement aux services de la santé publique en France, le NHS fournit des soins entièrement gratuits à toute la population, de la consultation la plus banale auprès d'un généraliste jusqu'aux opérations chirurgicales les plus coûteuses. Seule une partie des frais de médicaments et de dentisterie reste à la charge des patients adultes ayant des revenus supérieurs à un certain seuil.

Créé à la fin des années 1940 pour maintenir en bonne santé une population laborieuse dont les

salaires étaient très bas, le NHS fut conçu dès le départ dans le souci d'en minimiser le coût pour l'Etat par une politique de rationnement des soins et des médicaments dont les généralistes de quartier devaient être les principaux instruments. Ceux-ci, liés à l'Etat par un contrat qui leur laissait un statut semi-libéral tout en leur garantissant une clientèle, étaient les intermédiaires obligatoires entre les patients et les prestations de santé (spécialistes, analyses, chirurgie).

Ce rationnement combiné aux économies d'échelle d'un système de santé totalement intégré a permis à l'Etat anglais de réduire ses dépenses de santé par habitant à un niveau inférieur à celui de la plupart des pays industrialisés dès les années 1960. Mais alors qu'à l'époque, les prestations médicales en Grande-Bretagne étaient comparables ou supérieures, ce n'est plus le cas aujourd'hui, loin s'en faut. C'est ainsi qu'aujourd'hui, sur l'ensemble des pays européens, seules la Turquie et l'Espagne ont moins de lits d'hôpitaux par habitant, et seule la Turquie a moins de médecins par habitant.

Cette dégradation relative est en partie due à la réduction des dépenses réelles de santé comparées aux besoins en cours de ces dernières années – mais c'est une réduction que tous les pays européens ont connue également. Mais elle est surtout due à la création artificielle d'un « marché de la Santé » au sein du NHS depuis la fin des années 1980. Dans ce « marché », généralistes et hôpitaux disposent de leurs propres budgets autonomes et sont en « compétition » les uns avec les autres. Ils peuvent faire des écono-

mies sur le budget qui leur est alloué (qu'ils peuvent alors conserver), se créer d'autres sources de revenus (publicité, ventes de terrains, soins paramédicaux, etc.) et choisir de ne pas assurer certaines prestations trop peu « rentables » au profit d'autres qui le sont plus. Outre une énorme bureaucratie pour gérer la comptabilité et les litiges engendrés par ce « marché », ces réformes ont conduit à multiplier les obstacles entre les malades « peu rentables » (personnes âgées, malades chroniques, etc.) et le NHS, obstacles qui ont surtout touché bien sûr les couches les plus pauvres.

Blair enterre ses promesses

C'est pourquoi les travaillistes avaient fait de l'abolition du « marché de la Santé » l'un de leurs chevaux de bataille. Mais passée l'élection de Tony Blair, ils n'en ont rien fait. Au contraire, pour complaire au patronat et à l'arrivisme d'une partie des professions médicales, ils ont graissé les mécanismes de ce marché en supprimant les obstacles qui subsistaient à la participation de capitaux privés dans le NHS. Et le projet de réforme qui doit entrer en application cette année ne fera en réalité que généraliser ce « marché de la Santé », en changeant les étiquettes sans en changer le contenu.

La crise du NHS qui se manifeste aujourd'hui est le résultat de cette politique. Toute la presse a souligné qu'il manquerait 13 000 infirmières dans les hôpitaux. Officiellement, on prétend qu'il y

a une « crise de recrutement ». En réalité, les hôpitaux ont été autorisés et même fortement encouragés à diminuer le personnel soignant fixe. En contrepartie, ils ont introduit toute une bureaucratie dont le rôle est de mesurer la « productivité » des infirmières, comme si on pouvait parler de productivité lorsqu'il s'agit de vies humaines ! Et au nom de cette productivité, les salaires des infirmières ont été gelés, donc réduits, tandis que les infirmières qualifiées étaient peu à peu remplacées par du personnel peu qualifié et donc moins « cher ».

Il n'y pas que pour les infirmières que la notion de « productivité » est apparue : pour les lits d'hôpitaux également – dans ce cas, il s'agit du nombre de malades qui les utilisent chaque année. En 1980, la « productivité » d'un lit était de 40 malades par an, aujourd'hui elle est de 55. Mais les nouveaux hôpitaux, construits et gérés pour le NHS par des entreprises privées, auxquelles

Blair a ouvert la voie, se fixent des objectifs dépassant les 90 malades par an – ceci pour compenser le fait qu'ils compteront beaucoup moins de lits que les vieux hôpitaux qu'ils sont censés remplacer.

Face à la dégradation qu'engendre leur politique, les travaillistes ont recours à des gadgets. Le dernier-né est un numéro de téléphone national auquel les malades pourront s'adresser avant d'aller voir leur médecin ou de se présenter aux urgences. Une infirmière leur indiquera alors ce qu'ils doivent faire. L'idée n'est peut-être pas forcément mauvaise en soi, mais tout dépend quel en est l'objectif. Or, à en juger par les déclarations récentes du ministre de la Santé, se félicitant de ce que tant de malades présentant des symptômes de la grippe avaient pu être ainsi convaincus de ne pas aller voir leur médecin, il y a de quoi frémir.

François ROULEAU



UN PARFUM DE SCANDALE...

À cinq mois des élections européennes, les membres de la Commission européenne, l'exécutif de l'Union européenne, font front pour écarter le parfum de scandale que dégage ces derniers temps la gestion des fonds communautaires. Deux commissaires européens ont été mis sur la sellette, tous deux membres du courant socialiste, Edith Cresson et l'Espagnol Manuel Marin. Le président de la Commission, Jacques Santer, annonce un programme anti-fraudes.

Celui par qui le scandale arrive, un fonctionnaire européen, Paul van Buitenen, qui travaillait au contrôle financier de la Commission européenne, a rédigé un rapport dénonçant un certain nombre d'irrégularités de gestion. Craignant peut-être que son rapport n'aille dormir dans un dossier pour l'éternité, il en a remis une copie aux Verts. Ce geste vient de lui valoir d'être suspendu de ses fonctions.

Le rapport van Buitenen constate des anomalies dans des programmes d'aide aux pays méditerranéens ou d'aide humani-

taire, dans l'éducation et le tourisme. Il indique qu'Édith Cresson aurait « croisé ou connu » (la presse) des fonctionnaires ou des consultants indécents. Elle a fait aussi engager des proches de son entourage et favorisé des entreprises françaises.

Santer, le président de la Commission européenne, a eu beau jeu de déclarer que tout cela lui était connu. Cela confirme en effet des comportements que les eurocrates ont empruntés aux partis politiques. La Cour des comptes européennes et l'Uclaf (unité de contrôle de la commission)

ont déjà pointé quelque 134 fraudes dans le tourisme (deux fonctionnaires suspendus). Sur les irrégularités dans les aides aux pays méditerranéens, les avis des différentes commissions de contrôle divergent. Le contrôle financier et l'Uclaf n'y voient rien de délictueux, ce que conteste la commission de contrôle budgétaire du Parlement européen : quatre fonctionnaires blâmés et des opérations de recouvrement de fonds engagées.

Cela dit, les révocations sont rares. Seul un détournement caractérisé de fonds d'un montant de

2,6 millions de francs dans un programme d'aide humanitaire aurait entraîné celle de deux fonctionnaires.

Santer n'a pas pu faire moins que d'annoncer des réformes pour éviter dans le futur fraudes et dérapages, en jurant qu'il « respecte l'argent des contribuables », et que « les fraudeurs doivent être sanctionnés ». Mais il a redit aussi sa confiance dans ses commissaires et sanctionné... le lampiste.

Mais cette affaire ne serait pas complète si les membres du Parlement européen n'avaient pas

Italie

• UN PACTE TRÈS « SOCIAL » ... POUR LE PATRONAT

Le patronat italien a eu son cadeau de Noël avec la signature, le 22 décembre, du « pacte social » promis lors de son investiture par le président du Conseil Massimo D'Alema, dirigeant des DS (Démocrates de Gauche), c'est-à-dire de l'ex-PC italien devenu le meilleur soutien du grand capital.

Ce pacte social, signé par trente-deux organisations professionnelles, dont essentiellement les dirigeants syndicaux et les représentants patronaux, consiste essentiellement en cadeaux au patronat pour lui permettre de réduire le « coût du travail ». Une partie des cotisations patronales, notamment

pour les allocations familiales et de maternité, seront tout simplement « fiscalisées », c'est-à-dire mises à la charge du budget de l'État.

Les charges patronales diminueraient ainsi de 3 %, à quoi s'ajoutent encore 0,82 % prévu dans la loi de finances. Le « coût du travail » diminuerait ainsi de 1,2 % d'ici 2002. Le président de la Confindustria (la centrale patronale italienne) Giorgio Fossa n'a pas caché sa satisfaction. Du côté des dirigeants des trois grandes confédérations syndicales, signataires de l'accord, on ose en revanche à peine prétendre que cet accord pourrait apporter quoi que ce soit aux salariés. Tout au plus prévoit-il la réduction d'un point – de 27 à 26 % – d'une des tranches d'imposition sur le revenu des salariés, et d'un

deuxième point « si les conditions sont réunies ». Mais en même temps, le gouvernement de D'Alema réussit un beau tour de passe-passe. Désormais, en l'honneur du passage à l'euro, le taux « d'inflation programmée » qui sert de base à la concertation sur les salaires ne sera plus le taux italien mais... le taux européen !

Les travailleurs italiens auront donc la chance de continuer à bénéficier de leur inflation nationale, plus forte que celle des autres pays européens, tout en n'étant augmentés que sur la base de l'inflation européenne. Autant dire que le 1 % de moins sur la tranche d'imposition y passera largement...

Et puis le gouvernement D'Alema n'attend pas de vérifier si « les conditions sont réunies » pour faire encore un

autre cadeau au patronat par une diminution des impôts sur les bénéfices réinvestis, qui représente une somme de 6 000 milliards de lires, soit vingt milliards de francs alors que les budgets italiens sont déjà marqués par l'austérité et les coupes répétées dans les dépenses publiques !

Le pacte du 22 décembre, qui devrait maintenant être voté par le Parlement, porte officiellement le nom de « pacte pour le développement et l'emploi ». C'est avec l'habituel prétexte de favoriser l'investissement des entreprises que l'on consacre ainsi une partie croissante du budget de l'Etat à subventionner directement les profits patronaux, et qu'on l'aide à pousser les salaires vers le bas.

Ce pacte s'ajoute d'ailleurs à d'autres, qui déjà ont donné des facilités au patronat sous le

même prétexte ou sous celui d'« aider le Mezzogiorno » en y créant des zones où les minima salariaux du reste de l'Italie ne s'appliquaient pas ! Aucun n'a enrayé la montée du chômage, mais tous ont accéléré la dégradation de la situation sociale, l'extension de la précarité et, à l'autre bout, l'explosion des bénéfices patronaux et de l'indice de la Bourse de Milan.

Cela n'empêche pas les dirigeants syndicaux, sans honte, de continuer d'y apposer leur signature en se félicitant de la « politique de concertation », c'est-à-dire du fait que toutes ces attaques antiouvrières sont menées avec leur avis. Il n'est pas sûr cependant qu'ils puissent le faire encore longtemps sans se heurter à la colère ouvrière.

André FRYS

• D'Alema chez le pape

Vendredi 8 janvier, Massimo D'Alema a traversé le Tibre en direction du Vatican pour y rencontrer Jean-Paul II. L'ex-dirigeant des Jeunesses Communistes, aujourd'hui dirigeant des DS, le parti issu de l'ancien PC italien, était là pour démontrer qu'il est le chef d'un gouvernement « normal » qui établit donc des relations « normales » avec l'Eglise catholique.

D'Alema, qui a cru bon d'expliquer que pour cette ren-

contre il avait du mal à contrôler son émotion, en a encore rajouté un peu : il s'est rendu au Vatican avec sa femme et ses deux enfants, mobilisés pour l'occasion ; un petit clin d'œil aux valeurs chrétiennes de la famille ne pouvait pas faire de mal. On a même appris de sa bouche que « pour tous ceux qui se dédient à la chose publique le Christ est une référence essentielle, car la vie publique a un sens par le fait qu'elle est dédiée aux autres ».

Le pape, lui, a bien tapoté la tête des enfants D'Alema, mais les bassesses du président du Conseil ex-communiste ne lui suffisent pas : il faut du concret. Les porte-parole du Vatican se sont donc chargés, de rappeler combien ils tiennent, notamment, à la « parité scolaire » actuellement en discussion, c'est-à-dire en clair à l'adoption de financements publics à l'école privée, évidemment catholique dans sa

très grande majorité.

À l'heure où l'école publique italienne tombe en ruines, D'Alema sera en effet peut-être le premier président du Conseil italien à faire passer cette « parité scolaire » dans les faits. Cela valait la peine, pour l'Eglise italienne, de passer des Premiers ministres démocrates-chrétiens à un ex-communiste !

A. F.

EUROPÉEN

essayé de lui donner un tour qui se prétend politique mais qui n'est que politicien. Deux socialistes étant mis en cause, les députés européens socialistes ont décidé de faire voter une motion de censure jeudi 14 janvier.

Les motions de censure sont rares au Parlement européen. En général, elles se noient dans les sables de l'oubli comme ce fut le cas pour la plus sérieuse, qui concernait le scandale de la vache folle. Mais cette « motion de censure » n'entend pas faire tomber la commission européenne mais, au contraire, lui décerner un satisfecit. La

motion de confiance n'existant pas au Parlement européen, les socialistes ont imaginé une motion de censure détournée de sa fin habituelle pour la remplacer. Aux dernières nouvelles, tout ce petit monde pourrait trouver un compromis qui accorderait la confiance à Santer en échange de promesses sur une plus grande transparence des comptes.

On peut se demander parfois à quoi servent les députés européens, on voit en tout cas qu'ils trouvent à s'occuper.

Jacques FONTENOY



Le fonctionnaire néerlandais suspendu par la commission européenne et menacé de licenciement pour avoir dénoncé le scandale.

LES BROCHURES DU CERCLE LÉON TROTSKY

Dernières brochures parues :

- En 1999, l'euro ? Face aux bourgeois qui unifient leurs monnaies, les intérêts communs des travailleurs de toute l'Europe. (N° 78 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 24 avril 1998)
- Cent cinquante-naire de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises : esclavage et capitalisme. (N° 79 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 12 juin 1998)
- La crise économique et financière. (N° 80 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 13 novembre 1998)

Prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres par brochure demandée.

INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'EXEMPLE DE L'ISÈRE

Le ministre de l'Équipement, Jean-Claude Gayssot, se targuait, peu après son arrivée à la tête du ministère, de faire baisser les accidents de la route de 50 % en 4 ans. Ses services parlent de faire de la route une « route citoyenne ».

Avec les 91 morts du week-end du jour de l'an, Gayssot va avoir du mal, encore une fois, à tenir ses promesses. Car améliorer la sécurité routière demande, entre autres, un certain nombre de mesures urgentes telles que des campagnes de sensibilisation et des aménagements de sécurité, mesures que les services de l'Équipement ont du mal à réaliser, du fait de la réduction des effectifs et des budgets. Comme les autres ministres, qui ont fait disparaître 15 000 postes depuis 1983 à l'Équipement, Gayssot a continué le sale boulot et en a supprimé 1500 depuis son arrivée.

L'exemple du département de l'Isère est révélateur de l'écart entre les paroles de ministre et les faits. Le bilan sécurité routière de ce département est très sombre et se classe parmi les plus mauvais. En 1997, le nombre de tués sur les routes avait augmenté de 46 % alors qu'au niveau national il baissait de 1,1 %. Un groupe permanent de sécurité existe depuis de nombreuses années au niveau du département. Comme Gayssot, il se lamente et n'est pas avare de constats et bilans, sans grande efficacité sur le terrain. D'ailleurs, la dernière étude de ce groupe ne peut que constater qu'il est nécessaire de « renforcer les effectifs ». L'étude préconise, entre autres, plus d'agents sur les routes pour renforcer ou créer des patrouilles de surveillance du réseau chargées de relever les risques et problèmes pour une intervention rapide des équipes. De même, en ce qui concerne les aménagements de sécurité des « points noirs recensés », il faudrait multi-



plier le nombre de techniciens, de dessinateurs, les former pour mener à bien les études indispensables et ensuite dégager le plus vite possible les moyens pour leur mise en œuvre. Mais toute ces mesures exigeraient des embauches et pas des réductions d'effectifs.

Et puis il y aurait une autre mesure à prendre si Gayssot et les services publics se souciaient réelle-

ment de la sécurité des usagers de la route, ce serait de rendre les autoroutes gratuites sachant que le taux d'accidents y est deux fois inférieur à celui des routes nationales et que le taux de tués y est quatre fois moindre. Et même si ces taux diminuaient du fait de l'augmentation du trafic due à la gratuité, ils resteraient quand très inférieurs à ceux des routes nationales. Or

cette mesure n'est même pas appliquée pour les week-ends difficiles, par exemple lors des départs en vacances ou en cas d'intempéries.

Alors si certains conducteurs sont dangereux pour les autres, que dire des ministres et des hauts fonctionnaires qui auraient les moyens de faire reculer les accidents de la route et ne le font pas par souci d'économies.

LOMME
(banlieue de Lille)

LE LP SONIA-DELAUNAY EN GRÈVE

Depuis la rentrée du lundi 4 janvier, les enseignants du lycée professionnel Sonia-Delaunay de Lomme, rejoints par une partie des élèves, sont en grève reconductible chaque jour en assemblée générale.

Nous réclamons le matériel indispensable pour fonctionner dans les nouveaux locaux, toujours en travaux à ce jour, la mise en conformité des vieux bâtiments et surtout, pour garantir par la présence d'adultes le maintien en état des locaux, plusieurs postes de surveillants et de personnels d'entretien (ATOSS).

Cette grève est l'aboutissement d'un mécontentement qui couvait depuis plusieurs mois. En effet, ce lycée de type Pailleron est en reconstruction depuis novembre 1997. Celle-ci

se fait dans des conditions désastreuses, car elle a lieu pendant les cours : aussi est-ce un va-et-vient incessant d'engins de chantier, de matériaux de construction, un bruit permanent alors que le personnel et les élèves travaillent. À cela s'ajoutent les inconvénients liés aux déménagements successifs en fonction des impératifs de chantier. Par exemple, les locaux définitifs n'étant pas construits, le Centre de documentation va déménager deux fois.

Cette situation est devenue d'autant plus insupportable que l'ancien bâtiment principal est en insécurité permanente, en partie à cause des dégradations causées par des élèves trop peu encadrés (mise à nu des systèmes électriques, casse des détecteurs d'incendie). Le système incendie avait été posé il y a 4 ans, a coûté 4 millions de francs et n'a jamais fonctionné : à la suite de l'inflammation de matière plastique par certains

élèves, nous avons constaté que l'alarme incendie ne se mettait pas en marche. Et c'est nous qui avons dû faire évacuer les élèves. Les pompiers ont d'ailleurs fait un rapport accablant qu'il est impossible pour l'instant de se procurer.

Juste avant les vacances, on a appris qu'on devait déménager à la rentrée dans les nouveaux locaux alors que manifestement rien n'était terminé.

Le proviseur a promis que tout serait fait, car il avait contacté la Région et le rectorat qui s'étaient paraît-il engagés à tout terminer. Mais lorsque nous sommes arrivés le 4 janvier, nous avons constaté que rien n'était terminé et l'ensemble des professeurs a exigé le report d'une semaine de l'ouverture du lycée. Le refus du rectorat nous étant signifié, la grève fut votée à la majorité des professeurs présents.

Nous avons invité les parents d'élèves, les élèves, la presse, à

visiter le chantier. Tous sont consternés et unanimes pour déclarer notre grève juste et nous soutiennent.

Depuis une semaine nous sommes donc en grève. À une bonne trentaine de professeurs et quelques élèves, nous avons rendu visite aux pompiers, deux fois au rectorat et deux fois à la Région. La réponse de ces institutions, qui se renvoient la balle des responsabilités, ne varie pas : tous les responsables constatent avec nous que les conditions de sécurité ne sont pas respectées... mais que le lycée ne peut être fermé et que nous devons remplir notre « devoir de service public », quelles que soient les difficultés. Les moyens nécessaires ne peuvent prétendument pas être accordés car le budget ne le permettrait pas (alors que la Région distribue de larges subventions à des patrons privés) et nous ne devons pas nous plaindre car, selon l'inspecteur d'académie, c'est plus d'une

centaine d'établissements qui seraient dans notre cas.

Finalement le rectorat et la Région nous ont dit que le seul qui pouvait agir pour fermer le lycée jusqu'à la fin des travaux était le maire de Lomme. M. Durand, qui est en plus député PS et rapporteur... de la commission Education nationale au Parlement. Celui-ci, que nous avons rencontré sans avoir pris rendez-vous, n'a trouvé que cette réponse : « Si je devais écouter l'avis de toutes les commissions de sécurité concernant les locaux publics de Lomme, je les fermais tous demain ». Voilà qui est encourageant pour ses administrés !

Pour l'instant, la grève a seulement permis d'accélérer les travaux, le lycée étant vide à l'exception des grévistes. Le recteur a juste accordé, en tout et pour tout, un poste de surveillant supplémentaire (14 heures par semaine). Ça ne fait pas le compte et la grève continue !

SNCF

au service
Télécom

NON À LA MISE EN FILIALE SEMI-PRIVÉE !

Le service Télécom de la SNCF comprend un réseau téléphonique propre à la SNCF, parallèle à celui de France Télécom, ainsi que des réseaux de transmission de données, servant entre autres choses au suivi des circulations des trains, à la vente des billets et aux téléaffichages, sonorisations et fonctionnement des pendules dans les gares. Dans chaque Région SNCF, il y a donc un réseau de transmission, un Centre de transit Télécom et divers centres d'amplification. Ce service Télécom-SNCF fait partie d'un ensemble plus vaste, celui dit de l'Équipement.

Depuis l'an dernier, la propriété de l'essentiel des réseaux de transmission, constitués de fibres optiques, revient à Télécom Développement (TD), une filiale commune à la SNCF et à deux groupes privés, British Telecom et Cegetel, elle-même filiale de Vivendi (ex-Générale des Eaux).

Or, la direction SNCF projette actuellement d'abandonner les Centres de Transit et les centres d'amplification afin que les transmissions passent entièrement par le réseau TD. Celui-ci est certes plus récent et plus performant, essentiellement à cause du désinvestissement de la SNCF dans son propre réseau. Mais si son projet se réalisait, il signifierait la dispersion des employés de Télécom-SNCF dans d'autres services et le paiement par la SNCF d'abonnements et de locations de lignes à

TD. Rien que sur le plan financier, il est probable que cette solution coûterait plus cher à la SNCF, et un service important de la compagnie nationale se retrouverait ainsi semi-privatisé.

Les employés de Télécom-SNCF ont vu derrière ce projet la volonté de la SNCF de réduire encore le personnel de l'Équipement tout en venant en aide, via TD, à Cegetel dont le lancement du réseau téléphonique pour les téléphones portables a été un fiasco. Quoi qu'il en soit, ils ont décidé de ne pas laisser faire, et ont mis à profit les moyens de communication dont ils disposaient pour discuter de la situation en général et de la leur, dans chaque région, en particulier. Des conférences téléphoniques entre les divers centres Télécom-SNCF (Marseille, Chambéry, Roanne, etc.) se sont ainsi tenues en décembre, grâce auxquelles les employés des diverses régions, malgré les kilomètres qui les séparaient, pouvaient discuter, se tenir parfaitement au courant des intentions des uns et des autres et arrêter leurs principales revendications : maintien du service Télécom-SNCF, poursuite ou plutôt reprise des investissements publics dans ce secteur.

Un préavis de grève nationale de 24 heures devrait être déposé prochainement par l'ensemble des fédérations syndicales de cheminots. En attendant, d'une région à l'autre, grâce au réseau, le mécontentement circule très bien...

Correspondant L.O.



NICE

LES CHEMINOTS DU « TRAIN DES PIGNES » TOUJOURS EN GRÈVE

C'est toujours la grève aux chemins de fer de Provence qui exploite la ligne dite du « train des Pignes », qui va de Nice à Digne.

Cette ligne a été utilisée l'an dernier par près de 350 000 voyageurs et c'est souvent le seul moyen de transport pour les habitants de l'arrière-pays niçois qui n'ont pas la possibilité de se déplacer en voiture, les jeunes et les personnes âgées notamment.

Les infrastructures sont la propriété de l'État, mais le concessionnaire de la ligne est le SYMA, un syndicat mixte de collectivités locales. Le 22 décembre dernier, le SYMA a remis pour 15 ans supplémentaires la gestion de la ligne à une filiale du groupe Vivendi.

Une consultation des salariés avait pourtant donné 96 % des agents contre la gestion par Vivendi et pour la SNCF. Les cheminots sont inquiets pour leur avenir, Vivendi ayant annoncé sa volonté de réduire la masse salariale. Ils refusent aussi l'orienta-

tion choisie par Vivendi, qui est de développer la clientèle intéressée par l'aspect touristique de la ligne, ce qui se ferait vraisemblablement au détriment de la population locale (par des trajets plus chers, des horaires moins bien adaptés). Et ils sont choqués par le fait que l'argent public serve à augmenter les profits d'une entreprise privée, les collectivités locales continuant à subventionner la ligne.

Aussi la majorité des agents (dont la quasi-totalité des conducteurs) s'est mise en grève le 22 décembre. Depuis 3 semaines, le train des Pignes est entièrement paralysé. Un rassemblement de soutien a été organisé par la CGT le jeudi 7 janvier. Mardi 12 janvier, les grévistes avaient prévu de distribuer dans les villages auprès des usagers un tract afin d'obtenir leur soutien.

Les cheminots proposent que leur société soit constituée en Régie, sous l'égide directe du SYMA et avec le concours tech-

nique et commercial de la SNCF.

Ce sont les élus de droite au sein du SYMA qui ont fait adopter la convention avec Vivendi. Les grévistes se sont alors adressés au ministre des Transports, J.-C. Gaysot. Celui-ci, tout en disant soutenir les grévistes et en se disant finalement favorable à leur solution, a déclaré que « le choix de la solution est du ressort du SYMA ».

C'est par leur détermination et avec le soutien de la population que les cheminots de la ligne des Pignes pourront défendre leurs intérêts et ceux de la population. Et ils se disent déterminés à se battre jusqu'au bout. Ils peuvent d'ailleurs se souvenir de l'exemple de l'Acropolis, grand palais des congrès de Nice, dont Vivendi, très présente dans la région, avait essayé il y a quelques mois d'accaparer la gestion. Grâce à la mobilisation des salariés d'Acropolis et à l'hostilité à ce projet d'une partie de la population, Vivendi avait dû y renoncer.

HÔPITAUX PUBLICS

Le décret créant une prime au départ volontaire pour les personnels des établissements hospitaliers publics est paru au *Journal officiel* du 30 décembre.

Ce décret avait été annoncé par le gouvernement au mois d'août dernier, en même temps qu'un décret d'application de la loi de 1986 organisant des licenciements pour suppression de poste dans la fonction publique hospitalière.

Cette prime au départ volontaire, accordée à partir

de cinq ans d'ancienneté, représente entre 12 et 26 mois de salaire en fonction de l'ancienneté. Elle ne sera proposée que dans le cadre d'une opération de restructuration, et uniquement à ceux qui ne peuvent pas bénéficier d'un départ en retraite dans les deux ans. Et de plus, cette prime devra être remboursée au cas où l'agent retrouverait du travail dans la fonction publique dans les cinq ans qui suivent...

Avec cette prime, le gouvernement élargit sa panoplie

pour faciliter les réductions d'effectifs dans certains hôpitaux publics : le gouvernement précédent avait déjà mis en place une prime à la mobilité en cas de changement d'établissement. Si l'on ajoute à cela le congé de fin d'activité à partir de 56 ans, et la cessation progressive d'activité, qui permet de faire passer à mi-temps un agent en maintenant 70% de son traitement, Aubry et Kouchner disposent de tout un arsenal qui ressemble de plus en plus aux « plans sociaux » mis en place dans

l'industrie par les patrons !

En ce qui concerne le décret sur les licenciements, le gouvernement, pour l'instant, affirme qu'il n'en est pas question. Mais dans une réponse à la question d'un député du PCF à l'Assemblée nationale, il annonce son intention d'ouvrir des discussions avec les syndicats « afin d'élaborer les dispositions qui restent à prendre pour mettre en œuvre la politique d'accompagnement social (...) pour favoriser les transferts d'emploi qui devront suivre les

réorganisations d'activité des établissements ». Une formule bien alambiquée pour dire que ce n'est donc probablement que partie remise...

Mais de toute façon, avec ou sans licenciements, le gouvernement maintient son objectif de réduction des effectifs dans les établissements de santé, politique qui n'est rien d'autre que celle du plan Juppé. Une politique qui ne fera qu'aggraver le chômage, et qui tourne le dos aux intérêts de l'ensemble de la population.

La Poste

PANNE INFORMATIQUE ET DRAME SOCIAL

Les journaux, les radios et la télévision se sont fait l'écho des problèmes rencontrés par des dizaines de milliers d'usagers de La Poste, notamment les 5 et 6 janvier, qui n'ont pas pu toucher leur argent car les virements sur leurs comptes n'avaient pas été effectués suite à une panne informatique.

Et c'était d'autant plus dramatique qu'il s'agissait de la partie la plus démunie de la population, attendant le virement du RMI ou des allocations.

90 % des travailleurs inscrits au RMI n'ont qu'un livret de Caisse d'épargne; beaucoup après s'être fait mettre dehors par les banques ou en «interdit bancaire», c'est-à-dire sans chéquier ni carte bancaire. Leur compte à La Poste ne leur sert que pour obtenir le versement de leur RMI et l'argent est retiré en grande partie dès le jour du virement, le 5 du mois.

C'est la totalité des bureaux de poste de France, plus de 14000, qui ont été touchés par la panne. Ils ont connu le bazar pendant toute la semaine. Les guichetiers, qui n'étaient bien sûr responsables de rien, ont eu à faire face au mécontentement, et, dans certaines villes, à la colère des usagers: certains bureaux, à Marseille ou dans le Nord par exemple, ont purement et simplement été fermés une journée.

S'il y a eu une panne informatique, les dirigeants de La Poste refusent d'en donner les raisons, même

au personnel des bureaux de poste pourtant en première ligne. De même qu'ils ont mis plus d'une journée entière pour organiser une procédure d'urgence, afin que les guichetiers puissent avancer au moins une partie de l'argent du virement retardé.

Mais le vrai problème n'est pas l'informatique, c'est l'existence, aujourd'hui, d'une importante fraction de la population laborieuse démunie de tout, sans travail, sans argent: plusieurs millions de travailleurs, jeunes et moins jeunes, subsistant grâce au RMI, aux allocations ou aux petits boulots entre deux périodes de chômage.

Le moindre retard dans l'arrivée de leur argent est un véritable



drame. La responsabilité de La Poste va bien au-delà de ce retard de paiement car ses dirigeants contribuent eux aussi à leur façon au chômage et donc à la misère, eux qui programment 4 000 à 5 000 suppressions d'emplois chaque année depuis plus de dix ans. Ce qui détériore aussi le service du courrier ou l'accueil quotidien dans les bureaux de poste, même en l'absence de panne informatique.

à Paris-Louvre

LA POSTE SE MOQUE DES RMISTES... ET DES POSTIERS

À la Recette Principale de La Poste de Paris, le mardi 5 janvier, la tension était vive aux guichets. C'est en effet le jour où débute le paiement du RMI, et à cause de la panne informatique qui avait éclaté la veille, la seule solution pour les guichetiers était de dire à ceux qui venaient le toucher de revenir plus tard.

Un certain nombre de RMistes vivent aux alentours du Forum des Halles, proche de la Recette Principale située rue du Louvre. Interdits bancaires comme la plupart de ceux dont c'est la seule ressource, ils n'ont d'autre choix que le livret de Caisse d'épargne, sur lequel ils viennent au début du mois retirer leur RMI. Inutile de dire qu'ils sont à un jour près pour se le faire payer, d'autant plus qu'ils sont obligés de vivre à

crédit en permanence. Bien souvent, ils viennent le jour précédent pour savoir s'il a été versé, ou pour retirer les quelques francs qui peuvent leur rester. Certains laissent même leurs livrets en permanence à La Poste, et pour ceux-là c'est toute l'année que les guichetiers font ce qu'ils peuvent pour les dépanner.

Mais cette fois-ci, de nombreux RMistes dépendant d'autres bureaux de Paris ou de banlieue se sont présentés à la Recette Principale, qu'ils connaissent parce qu'elle est ouverte 24 heures sur 24, pensant qu'il y aurait là plus de possibilités d'être payés. Et ce n'est qu'après de longues heures que la direction a enfin prévenu tous les bureaux de la possibilité d'une procédure de dépannage.

Ce qui s'est passé était pourtant largement prévisible. Cela fait des mois que les directeurs eux-mêmes disent que le système informatique de La Poste arrive à saturation, en particulier au moment du versement des intérêts en début d'année. L'an dernier, à la même époque, il y avait déjà eu de nombreuses pannes et des retards de versement, et cela avait recommencé en septembre. Et bien sûr, les premières victimes en sont toujours ceux qui n'ont qu'un maigre revenu pour vivre.

Mais c'est bien le dernier souci de La Poste, plus occupée à supprimer des emplois et à faire ses campagnes de publicité pour tous les produits qui rapportent.

Correspondant LO

Centre de Chèques Postaux La -Source (Loiret)

LA POSTE PEUT ET DOIT EMBAUCHER

Les problèmes informatiques de La Poste ont fait parler d'eux en ce début d'année, suite à des manifestations de mécontentement de travailleurs dans plusieurs régions de France. Ils ne pouvaient percevoir leurs Assedic ou allocations familiales et pour beaucoup d'entre eux, ce sont leurs seules ressources. Il faut dire que l'Euro n'est pas passé comme une lettre à la poste. Au Centre de Chèques Postaux de La Source, près d'Orléans, c'est une belle cacophonie et cela dure depuis début décembre.

Mais l'Euro a bon dos. Toute l'année 1998, nous avons connu des pannes informatiques. Le directeur a avoué que 144 incidents en informatique ont été enregistrés sur les comptes en 1998: double débit sur les comptes, extraits de compte erronés, etc. À chaque fois, nous sommes mis au courant par les clients et nous ne pouvons pas faire face aux milliers d'appels. Le mardi 5 janvier, la colère a éclaté sur les Modules (c'est dans ces services que nous répondons au téléphone).

En quelques minutes, nous nous sommes retrouvés à 250 devant les bureaux de la direction. Des rassemblements soutenus par les organisations syndicales ont eu lieu tous les jours de la semaine.

La responsable des Modules a répondu au départ, d'un ton arrogant: «Les emmerdements vont continuer et moi j'ai 10000 et 1 problème». Elle a été violemment prise à partie. La plupart des employés ne supportent plus que les conditions de travail se soient ainsi dégradées. Pour supprimer 12 000 emplois dans l'ensemble des services financiers, les comptes des clients valent d'une ville de France à l'autre, et nous n'arrivons plus à faire face. Le service de frappe des chèques (l'atelier de saisie) fonctionne avec embauche de contractuels au coup par coup on avec des heures supplémentaires.

À l'heure actuelle, 250 000 chèques bancaires déposés dans les bureaux de poste fin décembre par les clients, ne sont toujours pas sur les comptes. Dans les délégations, beaucoup d'employés ont tenu à

dire: «C'est une honte. Des jeunes viennent à 80% et après 5 semaines, ils sont jetés à la rue»; «On en a marre, nos enfants sont au chômage, La Poste peut embaucher». La direction a annoncé vendredi 8 janvier qu'elle rappelait 25 contractuels. Il a fallu que ce soient les employés qui demandent l'arrêt des agios sur les comptes et qui obtiennent que les clients ne soient pas pénalisés.

En fait, ce sont tous les services qui ne fonctionnent plus normalement. À la mise sous pli des relevés de compte, il a fallu aussi que nous nous mettions en colère pour qu'un chef prenne sa voiture et aille chercher... à Dreux, les pièces manquantes pour réparer deux machines en panne depuis 15 jours.

On ne peut pas supprimer des milliers d'emplois et continuer à faire fonctionner normalement des services. C'est cela que nous avons tenu à exprimer dans tous les services de La Source.

Correspondant LO



LA DIRECTION DE LA POSTE À L'AISE AVEC LA LOI AUBRY

Confrontés à la loi Aubry, les postiers ont toutes les raisons de craindre une nouvelle détérioration de leurs conditions de travail sous couvert de passage aux 35 heures.

La direction de La Poste, qui a commencé une négociation avec les syndicats, indique dans un document interne qu'elle compte bien entreprendre une vaste réorganisation de la distribution du courrier, pour laquelle il convient de « maîtriser les coûts » : « la réduction du temps de travail ne doit pas entraîner la création de quartiers-lettres supplémentaires ». Autrement dit, la tournée du facteur devrait être aussi longue avec 35 heures qu'avec l'horaire actuel : 37h30 en Île-de-France, 39 heures dans les autres régions.

En outre, tout le courrier arrivant dans un bureau de distribution le samedi devrait être écoulé le jour même, non pas grâce à des embauches supplémentaires, mais par une surcharge de travail et la suppression de repos hebdomadaires ce jour-là. Et si les casiers de tri étaient complètement vidés le samedi, la journée du lundi serait considérée comme « allégée » : soit La Poste demanderait aux facteurs présents d'assumer, en plus de leur tournée, une partie de celle d'un collègue incité à prendre son repos ce jour-là, soit elle ferait travailler tous les facteurs le lundi, mais en considérant qu'ils effectuent une journée « incomplète » du fait de la baisse de charge de travail : « Par exemple 1 h ou 1h30 en moins que les autres jours », indique la direction. Et le tour est joué !

Derrière ce projet d'aménagement du temps de travail, c'est une nouvelle augmentation de la charge de travail qui se profile. La véritable question, c'est l'embauche de personnel.

Correspondant LO

Marseille

LA PANNE INFORMATIQUE ET SES CONSÉQUENCES POUR LES PLUS PAUVRES

Dans la plupart des bureaux de poste des quartiers populaires de Marseille, des centaines d'allocataires n'ont pu être payés le mardi 6 janvier et une partie du mercredi.

En effet les données fournies par la Caisse d'Allocations Familiales n'ont pu être traitées par le centre informatique de La Poste situé à Lyon. Le RMI et les prestations CAF enregistrées sur les livrets d'épargne n'ont pas pu être payés à ceux qui ont un besoin vital d'argent.

Dans les bureaux de poste il était impossible de toucher ses prestations et les gens étaient tellement furieux qu'ils s'en sont souvent pris aux employés et aux locaux.

Pour toucher quelques sous il fallait présenter des justificatifs qu'il fallait aller demander à la Caisse d'Allocations Familiales et certains étaient tellement démunis qu'ils n'avaient pas de quoi payer le ticket de bus.

Quant à la direction de La Poste, elle déclarait que cette panne était due « à la conjonction de la capitalisation des intérêts des livrets A et du paiement des allocations... Un hasard malheureux a voulu que les ordres de virement donnés par les organismes sociaux parviennent quasiment en simulta-

né, alors qu'il y avait chaque année un décalage qui permettait au système de tout traiter normalement. »

Hasard malheureux ou politique systématique de La Poste qui supprime des employés aussi bien à l'informatique qu'aux guichets ? Ainsi la CGT-Poste 13 précise que « 1500 emplois de pos-

tiers fonctionnaires ont été supprimés en dix ans. »

La panne de l'informatique a montré ce que peut être la situation de la population à Marseille dans les quartiers populaires et aussi comment les services publics se dégradent au détriment des plus pauvres.

ET LES TIMBRES ?

Au plus fort de la tourmente, alors qu'il était évident que le système informatique ne se remettrait pas en marche, la Direction Départementale des Bouches-du-Rhône de La Poste demandait mardi soir 5 janvier aux receveurs de faire rouvrir les bureaux fermés.

Beaucoup de guichetiers refusaient de se retrouver seuls, au plus fort de la mêlée, sans pouvoir payer leur dû aux usa-

gers de La Poste. Et cela d'autant que les nouveaux bureaux paysagers qui se veulent l'imitation de banques mettent le guichetier à proximité de son interlocuteur excédé.

Dans certains bureaux le receveur menaçait même les guichetiers de leur enlever un trentième, c'est-à-dire de les considérer en grève, s'ils ne prenaient pas leur poste.

Les guichetiers n'avaient

pas la moindre envie de payer pour l'incurie de La Poste et de servir de fusible entre les usagers en colère et la direction de La Poste. Ils s'en tinrent pour la plupart à cette décision.

Alors, avant de battre en retraite, un responsable de bureau tenta de mettre en avant ce qui lui avait été soufflé par la direction : « Et les timbres, alors... qui va les vendre ? »

au Bureau de Maisons-Alfort (Val-de-Marne)

GRÈVE CONTRE L'APPLICATION DE LA LOI AUBRY

Les postiers du bureau de Maisons-Alfort (Val-de-Marne), guichetiers et facteurs, se sont mis en grève lundi 4 janvier contre les conditions de mise en place des 35 heures à la sauce Aubry que la direction de La Poste voulait appliquer.

Dans ce bureau, retenu comme l'un des « sites pilotes »

pour l'application de la loi, une nouvelle organisation du travail devait être mise en place, dès le début janvier au guichet, quelques mois plus tard pour les facteurs. Pour les uns comme pour les autres, aucun effectif supplémentaire n'était annoncé. De plus, un changement dans les horaires aurait contraint les guichetiers à

venir travailler un après-midi de plus par quinzaine, tandis que pour les facteurs planait la menace de la suppression de leur repos un samedi sur deux.

La direction reconnaît elle-même le manque de personnel puisque dans sa nouvelle organisation du travail, elle prévoyait que les postiers travaillant à l'ar-

rière des guichets à la gestion de la caisse et de la comptabilité puissent venir renforcer les guichets à tout moment. Elle indiquait aussi que le tri des boîtes postales serait transféré au service de distribution du courrier, alors que les facteurs qui y travaillent ne sont déjà pas assez nombreux.

Sans doute, en prévoyant la réorganisation pour les guichets d'abord, pour la distribution ensuite, la direction comptait pouvoir faire passer plus facilement son mauvais coup. Mais les deux services du bureau ont réagi ensemble. Après trois jours de grève, La Poste a annoncé qu'elle gelait le projet.

Fonderies Montupet (Nogent-sur-Oise)

LA DIRECTION CONTRAINTE D'EMBAUCHER EN CDI

À la fonderie d'aluminium Montupet à Nogent-sur-Oise, où se fabriquent des culasses pour de grands groupes automobiles (Renault, Peugeot, Ford, Volvo...), la direction emploie massivement, et depuis des années, des travailleurs en statut précaire. Cela a été en particulier le cas durant l'année 1998. La production a connu une très forte augmentation et à certains moments, intérimaires et CDD ont pu représenter plus de 15 % de l'effectif. Considérés comme corvéables à merci, ils se sont bien sûr retrouvés sur des postes de production souvent très durs (ce qui ne manque pas dans

cette usine), au pied des fours et des moules dans la chaleur et la poussière.

À la veille des fêtes de fin d'année, la direction a annoncé à un certain nombre de CDD que leur contrat ne serait peut-être pas renouvelé en janvier, les laissant ainsi dans l'incertitude la plus totale. C'est là bien sûr une pratique courante et d'habitude, cela passe. Mais cette fois, plusieurs travailleurs ont décidé de ne pas se laisser faire.

Il faut dire que certains sont là depuis des années et ont eu de multiples contrats précaires – jusqu'à vingt pour certains – en toute illégalité. Ils ont donc porté l'affaire devant diverses

instances juridiques, ce qui a entraîné une intervention de l'inspecteur du travail qui a mis en demeure la direction de régulariser la situation.

Finalement, ce sont plusieurs dizaines de CDD qui ont été embauchés en CDI, avec régularisation de leurs droits. La direction a manifestement voulu éviter toute procédure juridique, à un moment où elle s'est engagée de toute manière à embaucher du personnel (dans le cadre de la loi Aubry) en échange de subventions. En tout cas, voilà qui conforte ceux qui pensent qu'il vaut mieux se défendre que baisser les bras!

Correspondant LO

Sollac-Montataire (Oise)

DES MILLIONS VERSÉS AUX DIRIGEANTS DU GROUPE

À la Sollac de Montataire dans l'Oise, le syndicat CGT a dénoncé les augmentations de salaires que sept dirigeants du groupe Usinor (dont fait partie Sollac) se sont accordées en 1996 et 1997. En moyenne, leur salaire est passé de 123 000 F par mois à 161 500 F, soit une augmentation de 30,7%. Mais en plus de leur salaire, il leur a été distribué, en 1996, l'équivalent de 2,625 millions de francs environ, et en 1997, l'équivalent de 2,560 millions de francs... à chacun! Enfin, les fins de mois étant difficiles, ils se sont fait prêter par l'entreprise au cours de ces deux années la coquette somme de 5,7 millions de francs (à un taux et à des modalités de remboursement non communiqués)!

Tout cela a évidemment provoqué un certain émoi parmi l'ensemble du personnel. Il faut dire que depuis deux ans, l'augmentation générale des salaires n'a été que de 3,9%, et encore principalement sous forme d'augmentations individuelles.

Pour près de 200 ouvriers, techniciens et employés de bureau, il y a même eu une perte de salaire, suite à diverses réductions du temps de travail par le biais du mi-temps, tiers-temps, etc. Ces réductions d'horaire devaient être compensées par des embauches qui n'ont jamais vraiment eu lieu. Les quelques embauches effectuées ont consisté principalement en contrats de formation par alternance de techniciens, établis pour cinq ans.

Mais si les salaires et les effectifs ont stagné et même reculé, la production a fait un bond en avant. Rien que ces huit derniers mois, le tonnage de bobines de métal expédiées aux clients a augmenté de 20%. Évidemment, cela n'a été possible que par une flexibilité et une mobilité du personnel accrues. Ainsi, à l'atelier de galvanisation des tôles, un horaire de 56 heures de travail par semaine a été instauré. Ce rythme fou consiste en sept jours de travail d'affilée, et cela pendant

trois semaines, suivis de douze jours de repos.

Chez les techniciens et les employés de bureaux, les heures supplémentaires ne sont pas rémunérées mais rendues sous forme de repos compensateur que l'on peut prendre à la convenance... de la direction. Cette année au mois de juin, elle a pour la première fois multiplié les pressions dans tous les secteurs, afin qu'un tiers du personnel ne prenne que quinze jours de congés.

Ce qui se passe sur le site de Sollac-Montataire illustre bien les objectifs des dirigeants du groupe : nous faire suer le plus de profit possible, par tous les moyens. Ils ont permis ainsi aux actionnaires de se mettre dans la poche des milliards de profits et ont été récompensés par de gras émoluments. Cela a au moins le mérite de montrer clairement ce que valent tous les discours sur les difficultés du groupe et les sacrifices nécessaires.

Correspondant LO

Rhodia - Pont-de-Claix (Isère)

RÉDUCTION D'EFFECTIFS, C'EST TROP !

Coup sur coup, deux projets de réduction d'effectifs devant s'appliquer au cours de l'année 1999 ont été présentés, fin décembre, au Comité d'établissement de Rhodia à Pont-de-Claix, près de Grenoble en Isère.

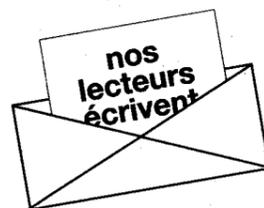
L'un concernera les services d'entretien avec 49 personnes en moins, l'autre les laboratoires en deux étapes comportant chacune quatre emplois en moins.

Pour les laboratoires, plusieurs millions de francs ont été consacrés et vont l'être encore à acheter du matériel sophistiqué permettant au personnel des fabrications de procéder lui-même aux analyses, dans de petits laboratoires disséminés dans

les diverses fabrications.

Mais pour l'entretien, ce n'est pas le cas, et la direction met en avant la fiabilité du matériel qui résulte d'efforts de normalisation mis en œuvre ces dernières années ; mais il y a surtout le recours accru à la sous-traitance par des entreprises qui possèdent des chantiers sur lesquels le personnel est surexploité et où l'on compte de nombreux intérimaires (Ponticelli, Cegelec, Ortec...).

Le personnel Rhodia, bien qu'habitué à une érosion progressive des effectifs, trouve que cette fois le patron est gourmand, et les travailleurs pourraient, dans les semaines à venir, montrer leur mécontentement.



Au musée du Louvre : Les nouveaux pharaons de la Pyramide

Depuis le 16 décembre, 35 salariés du groupe de sécurité et de surveillance privée Safeti-Euroguard, affectés à la surveillance de la Pyramide du Louvre, sont en lutte. Ce conflit intervient dans le contexte d'une passation de marché suite à un appel d'offres lancé par l'établissement public du Louvre.

Les salariés se battent pour le maintien de leurs emplois sur le site. Ils sont soutenus par les syndicats CGT-CFDT de la branche et l'Intersyndicale du musée, qui ont réuni 200 personnes en signe de protestation, le mardi 5 janvier. La procédure d'appel d'offres devait se solder par une épuration visant directement les délégués syndicaux et ceux qui ont participé à des grèves, en majorité d'origine maghrébine.

En effet, convoqués individuellement par la direction de la nouvelle entreprise Goron, les salariés ont subi un véritable interrogatoire portant sur leur appartenance syndicale, leur origine nationale, leur pratique religieuse, leurs idées sur les mouvements sociaux, etc.

La direction du musée du

Louvre, qui aurait le pouvoir d'imposer la reprise de 100% du personnel, se retranche, tout comme la nouvelle société prestataire, derrière la convention collective qui n'oblige le nouvel employeur à maintenir que 75% du personnel. Elles en profitent ainsi l'une et l'autre pour décapiter les sections syndicales en place.

Le recours à la répression n'est pas une première : nous avons encore en mémoire le sinistre appel aux forces de l'ordre par la direction du Louvre pour évacuer les agents du site en grève il y a deux mois.

Ce qui menace aujourd'hui les agents grévistes de Safeti-Euroguard, qu'ils soient exclus ou maintenus sur le site, ce sont les sanctions, les licenciements, la précarité, le chômage.

Dans cette profession, c'est constamment le chantage et la pression envers les agents qui s'avisaient de contester.

Il n'est pas question que ceux qui ont accepté les sacrifices qu'implique toute grève soient pénalisés pour avoir défendu leurs droits et ceux de tous les camarades.

Une employée du Louvre

JANVIER 1919

QUAND LES SOCIAUX-DÉMOCRATES ALLEMANDS FAISAIENT ASSASSINER ROSA LUXEMBURG ET KARL LIEBKNECHT

Dimanche 10 janvier a eu lieu à Berlin le traditionnel rassemblement commémorant l'assassinat de Rosa Luxemburg et de Karl Liebknecht.

Selon les chiffres de la police, 100000 personnes s'étaient réunies au Mémorial des Socialistes, dans le cimetière de Friedrichsfelde, équivalent du Mur des Fédérés à Paris. La manifestation était organisée par le PDS, successeur de l'ancien parti au pouvoir en Allemagne de l'Est, par le DKP (ex-PC ouest-allemand), ainsi que par toute l'extrême gauche allemande. Mais au-delà des militants, elle a rassemblé de nombreux travailleurs ou de jeunes. Même si ce rituel permet aux dirigeants bien réformistes du PDS de se faire valoir, un tel rassemblement est réconfortant dans un pays où l'anticommunisme est demeuré virulent.

Chef de file incontesté de la Deuxième Internationale avant la Première Guerre mondiale, le Parti Social-Démocrate Allemand (SPD) était passé dans le camp de la bourgeoisie, de son gouvernement et de son état-major, en votant en août 1914 les crédits de guerre. Il avait pesé de tout son poids pour que les prolétaires allemands acceptent de participer à la boucherie impérialiste qui commençait.

Pendant la guerre, le SPD s'opposa aux grèves, ne protesta pas contre la suspension des droits de réunion et de manifestation et interdit à ses membres l'expression de toute opposition à la guerre.

Seule une petite minorité du Parti, autour de Karl Liebknecht, fils d'un des fondateurs du SPD, et de Rosa Luxemburg, militante d'origine polonaise qui avait émigré en Allemagne pour poursuivre son combat pour les idées socialistes, s'opposèrent à la guerre. Ce n'était pas un hasard, ils faisaient partie de ceux qui avaient mené la bataille depuis des années contre l'évolution réformiste du SPD.

En pleine guerre, à contre-courant, ils tentèrent de rassembler, dans ce qui allait devenir la Ligue Spartakiste, les militants qui voulaient poursuivre le combat contre l'ordre bourgeois et en premier lieu contre la guerre impérialiste. Leur action leur valut à tous deux de connaître la prison.

LA RÉVOLUTION DE NOVEMBRE

Au début de l'année 1918, la situation devint plus favorable aux révolutionnaires. Des grèves éclatèrent dès janvier 1918 au cours desquelles les travailleurs revendiquaient «la conclusion rapide d'une paix sans annexion ni indemnité». La défaite imminente de l'Allemagne impérialiste allait déclencher la tempête. Le 4 novembre éclatait à Kiel, port militaire de la Baltique, une révolte des matelots qui refusaient l'offensive, perdue d'avance, que l'état-major voulait lancer.

Les marins insurgés se rendirent

rapidement maîtres de la ville. En quelques jours, l'ensemble du pays se couvrit de comités d'ouvriers et de soldats, imitant les soviets russes. La révolution gagna Berlin le 10 novembre. La veille, l'empereur avait abdiqué. Il y avait donc un risque de vacance du pouvoir, qui pouvait permettre à la classe ouvrière de se renforcer. Cette fois encore, le SPD choisit d'être le rempart de l'ordre bourgeois.

Le dirigeant social-démocrate Friedrich Ebert constitua à la hâte un « Conseil des commissaires du peuple » (en reprenant le nom que s'était donné le gouvernement russe issu de la Révolution d'Octobre), ce qui ne l'empêcha nullement de signer le soir-même un télégramme à l'état-major : « Nous vous demandons de donner les ordres nécessaires à toutes les armées en campagne pour que le calme et l'ordre le plus rigoureux soient observés en toute circonstance... Là où des Conseils de soldats se seront formés, ils devront seconder sans réserve les officiers, afin de maintenir l'ordre et la discipline ».

C'est dire que la préoccupation majeure de ces « socialistes » était de préserver les prérogatives de l'appareil d'État bourgeois et de l'armée en particulier.

Mais cela ne suffit pas pour arrêter l'extension de la révolution. Le 10 novembre, 3000 délégués des Conseils berlinois se réunissaient, avec à leur tête Karl Liebknecht, et proclamaient la République socialiste allemande tout en affirmant que tout le pouvoir appartenait... au Conseil des Commissaires du peuple dirigé par Ebert. Cette contradiction exprimait le fait que les masses, qui venaient d'entrer en lutte, avaient encore des illusions sur les dirigeants du Parti Social-Démocrate.

LA CONTRE-RÉVOLUTION S'ORGANISE

Désormais, une course de vitesse était engagée. Pour le SPD, il fal-

lait en finir le plus vite possible avec la mobilisation des ouvriers et des soldats. Une campagne de calomnies commença contre le mouvement spartakiste et ses dirigeants. Parallèlement, le gouvernement d'Ebert neutralisait les Conseils d'ouvriers et de soldats en les persuadant, lors d'un congrès tenu le 16 décembre, qu'il ne manquait qu'une chose à la révolution : une assemblée nationale. Les élections furent fixées pour le 19 janvier. Jusque-là le gouvernement gardait les coudées franches.

L'armée n'étant pas sûre, des corps-francs furent constitués qui regroupaient tout ce que le pays comptait d'officiers et de sous-off-

tit sur les révolutionnaires. Le 12 janvier, tout était terminé et, le 15, la soldatesque déchaînée, lancée aux trousses des spartakistes (qui venaient de se proclamer Parti Communiste) et de leurs dirigeants, pour lesquels une prime de mise à mort fut offerte, s'empara de Rosa Luxemburg et de Karl Liebknecht. Karl Liebknecht fut abattu « au cours d'une tentative de fuite », dit plus tard la version officielle. Le corps de Rosa Luxemburg, le crâne brisé à coups de crosse et achevée d'une balle, fut jeté dans le Landwehrkanal qui traverse le centre de Berlin.

La sauvage offensive contre la classe ouvrière, organisée par les



Barricades des Spartakistes à Berlin en janvier 1919.

ficiers aigris par la défaite, et prêts à prendre leur revanche... sur la classe ouvrière. Le général Groener expliqua ensuite dans ses Mémoires : « Seule une armée de volontaires pouvait engager le combat contre les masses ouvrières des villes... Ce plan fut repris et développé sous le manteau, en accord avec Ebert ».

On trouva un prétexte. Le 4 janvier 1919, le gouvernement révoqua le préfet de police de Berlin, le social-démocrate indépendant Eichhorn (qui se situait à gauche du SPD). Manifestations et grèves répondirent à cette mesure, l'insurrection armée fut décidée et, pendant une semaine, dans les rues de Berlin, plusieurs milliers de combattants révolutionnaires s'opposèrent aux corps-francs.

Mieux entraînés, ceux-ci l'emportèrent et la terreur blanche s'abat-

socialistes au gouvernement en collaboration avec l'état-major de l'armée, ne mit cependant pas fin à la vague révolutionnaire qui secoua l'Allemagne jusqu'en 1923. Mais le jeune Parti Communiste Allemand se trouvait dès sa naissance décimé et privé de ses deux principaux dirigeants. Dans ces années de tourmente, il n'allait jamais retrouver une direction à la hauteur de la tâche à laquelle il était confronté, avant que les staliniens n'en prennent le contrôle.



Luxemburg et Liebknecht



Manifestation révolutionnaire à Berlin en 1919.

Mais ce sont bien les sociaux-démocrates qui portent l'entière responsabilité de toute cette évolution : l'échec de la Révolution allemande au début des années vingt, l'isolement de la Révolution russe qui en résulta et qui allait favoriser la montée du stalinisme, et pour finir la défaite sans combat du mouvement ouvrier allemand devant les hordes nazies en 1933.

Henri MARNIER

Cet article est extrait du numéro du 13 décembre de Le pouvoir aux travailleurs, mensuel trotskyste publié par l'Union Africaine des Travailleurs Communistes Internationalistes (UATCI).

Dans les campagnes de Madagascar, la situation des paysans pauvres est devenue catastrophique. D'une part à cause des calamités naturelles telles que les cyclones, la sécheresse, et la crise d'autre part.

Les paysans ruinés fuient de plus en plus les campagnes pour venir peupler les bidonvilles des grandes villes. Là, ils sont entassés dans des habitations précaires souvent faites de carton et de toile de jute au milieu des marécages infectés de microbes, et où pullule également le rat noir qui véhicule la peste (c'est le cas de la capitale).

Ce rat connaît actuellement

un développement important du fait que les ordures ne sont plus ramassées dans certains quartiers. De plus les gens dorment à même le sol sur une simple natte, à la merci non seulement des morsures de ces bêtes mais aussi des puces qui peuvent transmettre la maladie à l'homme. Une autre forme de la peste, la peste bubonique, fait des ravages sur les animaux domestiques tels que le porc. Le gouvernement se contente d'interdire la vente de cette viande. Dans les quartiers pauvres, cette mesure n'est pas appliquée car c'est souvent la seule viande que les gens peuvent encore acheter.

Les conditions sanitaires et la malnutrition sont tellement aggravées que la tuberculose fait également un retour en force. Ces deux maladies sont guérissables relativement facilement si un traitement aux antibiotiques est appliqué à temps et si les gens mangent à leur faim et accèdent à des conditions sanitaires acceptables. Le gouvernement ne fait rien dans ce sens, tout comme il n'a rien fait contre

les invasions de criquets qui ont gravement endommagé les champs de riz, qui constitue l'aliment de base de l'île. Les prix de cette denrée commencent à flamber tout comme ceux des autres produits agricoles.

Il y a peu de temps l'actuel président Ratsiraka a fait une tournée de plusieurs semaines en Europe pour obtenir des crédits supplémentaires mais surtout pour inviter les industriels et les banquiers à venir investir dans le pays. Pour les rassurer des bonnes dispositions actuelles du régime, il s'est même engagé à rembourser les intérêts des entreprises, essentiellement françaises, qui se seraient senties lésées lors des nationalisations effectuées il y a plus de 20 ans. La banque française Société Générale vient de faire pour une bouchée de pain l'acquisition de la BFV, principale banque nationale du pays, dans le cadre d'un vaste programme de privatisations tous azimuts.

Mais le président n'a pas fait le voyage que pour ça. Il en a profité pour acheter un hélico-

ptère soi-disant pour la lutte anti-acridienne. Une fois de retour au pays, il a offert cet hélicoptère à un homme d'affaires local qui se trouve être son propre fils.

Mais il n'y a pas que le président qui agit sans scrupule. Ce sont tous les notables détenteurs des postes à tous les niveaux qui agissent de la sorte et se contentent de se remplir les poches comme ils peuvent. Les députés, ceux liés au pouvoir ou ceux de l'opposition, mènent en ce moment une lutte auprès du Premier ministre pour obtenir le droit de voyager par avion aux frais de l'État. Ils réclament également la mise à la disposition de chacun d'eux d'un véhicule 4x4, d'un téléphone portable et de bien d'autres avantages substantiels.

Mais tout cela est peu de chose au regard de l'enrichissement de plus en plus visible d'un certain nombre de commerçants et autres businessmen qui étalent avec arrogance leurs richesses licites ou illicites.

Les conditions de travail et

de vie se dégradent d'année en année pour les travailleurs. Les « zones franches » initialement prévues dans certaines limites géographiques se sont généralisées, si bien que les travailleurs ne bénéficient plus d'aucune sorte de protection. Il n'est pas rare de voir des salaires mensuels équivalant à 100 FF.

Il y a un mois, les fonctionnaires ont participé à une journée d'action et de rassemblement pour, entre autres, réclamer le Smic à 450 FF. Les dirigeants syndicaux à l'initiative de ce mouvement sont pour la plupart membres soit du parti au pouvoir, soit des partis qui soutenaient l'ancien régime d'Albert Zafy. Ce dernier, du temps où il était au pouvoir, a toujours refusé d'accorder ce minimum. C'est lui, ainsi que d'autres dignitaires corrompus d'hier, qui sont invités par les dirigeants syndicaux à conduire le timide mouvement de contestation actuel.

Autant dire que pas grand-chose de bon ne pourra en sortir pour les travailleurs.

Anniversaire : « Tintin au pays des Soviets »

CEUX QUI ACCEPTENT « LE MONDE TEL QU'IL EST »

A l'occasion de la réédition de *Tintin au pays des Soviets*, pour le 70^e anniversaire de sa publication, une bonne partie des médias y est allée de ses commentaires à l'égard de Tintin et de son père, Hergé. La presse de droite, notamment, encense ce dessinateur, et cela n'a rien d'étonnant : il était un des siens.

C'est en effet dans un journal (destiné à la jeunesse) de la tendance la plus conservatrice du parti catholique belge, qu'Hergé a mis en images à partir de 1929 tous les thèmes de la droite extrême de l'époque. C'est à la demande de l'abbé Wallez, directeur du journal et admirateur déclaré du fascisme mussolinien, qu'Hergé, ami de Léon Degrelle (le futur fondateur du rexisme, le fascisme belge), a commencé à dessiner les aventures de Tintin.

Présenté comme un bon petit reporter courageux à l'esprit boy-scout (un mouvement d'inspiration militariste qui affichait sa volonté d'éduquer la jeunesse dans le respect de l'ordre et des « valeurs »), son héros habite un château et ne se déplace qu'en Traction, à une époque où avoir une voiture était un luxe inouï. On est en effet dans le « bon monde », celui des gens qui prêchent d'« accepter le monde tel qu'il est sans vouloir le changer », comme Hergé le dira en parlant de lui-même.

C'est tout naturellement qu'il a vraiment débuté avec son *Tintin au pays des Soviets*, une charge violente contre le bolchévisme, décrit comme affameur, meurtrier, manipulateur, acouquiné avec des

Allemands stupides et des Chinois cruels (rappelons qu'en Allemagne, pays vaincu par d'autres puissances impérialistes auxquelles la Belgique était associée, une révolution ouvrière avait éclaté au lendemain de la Première Guerre mondiale, tout comme un peu plus tard, en Chine).

Le second titre d'Hergé, *Tintin au Congo*, continua sur cette lancée, en présentant aux enfants le colonialisme belge comme un bien pour des populations noires incultes et fainéantes. Ouvriers, communistes, peuples colonisés ne sont pas les seuls à faire les frais du « talent » — comme l'écrivent bien des journalistes actuels — d'Hergé : il y a aussi les Juifs, les Arabes, les francs-maçons, bref, tous ceux que haïssaient et haïssent encore les tenants de la droite extrême.

Durant la Seconde Guerre mondiale, les ventes de Tintin explosèrent sous l'occupation par les nazis avec lesquels Hergé et ses patrons collaborèrent. Dans des journaux réquisitionnés par les autorités d'occupation, il présenta Allemands et Italiens comme des gentils alors qu'en 1942, dans *L'étoile mystérieuse*, le personnage du méchant, Blumenstein (un banquier juif américain), semble tout droit sorti de la propagande nazie.

Après-guerre, comme bien des membres de la « bonne société » qui avaient frayé avec le nazisme, Hergé ne fut guère inquiet. Il se contenta de changer certains noms (par crainte d'être inculpé pour antisémitisme). Il atténua aussi les aspects les plus racistes de ses dialogues (en faisant parler autrement

qu'en « petit-nègre » ses personnages africains). D'autre part, il n'accepta pas, pour un temps, la republication de ses albums les plus réactionnaires. Dans d'autres albums on le voit même parfois sembler dénoncer certains aspects du colonialisme. Mais Hergé n'avait sans doute pas fondamentalement changé, et il tint à le montrer en embauchant plusieurs « collaborateurs » belges notoires, et il continua à dessiner des histoires distillant le conformisme.

Aujourd'hui, certains journaux de gauche (et encore, pas tous) appellent ce qu'ils appellent les « aspects contestables de la personnalité d'Hergé », mais en tressant des couronnes à celui qui disait de lui-même : « Ce qui est sûr, c'est que je suis un homme d'ordre ». Sur trois pages, *Libération* a louangé Tintin et son inventeur. « S'il fallait réduire toute la BD à un principe suprême, ce serait Tintin », écrit ce journal. Même *L'Humanité*

du 11 janvier lui a souhaité un « Bon Anniversaire » en dessins et en bonne place, sans réserve ni commentaire.

Certains journaux ont sans doute été sensibles aux « arguments » (les retombées publicitaires) de la maison d'édition Casterman qui réédite, 70 ans après, l'anticommuniste *Tintin au pays des Soviets*. Mais, quand *L'Humanité Hebdo* du 17 décembre titre son dossier sur le sujet « Tintin a-t-il vu juste ? », en feignant d'y voir un précurseur des critiques du... stalinisme, et que cet hebdomadaire remet ça le

9 janvier, cela ne tient pas qu'à de plates considérations mercantiles : c'est une façon pour les titres de la « gauche plurielle » de rappeler, toute honte bue, qu'eux aussi, finalement, acceptent le monde tel qu'il est sans plus vouloir le changer.

Pierre LAFFITTE



Deux des dessins particulièrement « gratuits » d'un album inepte et révélateur de ce qu'était l'auteur.

